

**« QUELLES CONDITIONS ET CONSEQUENCES DU PROJET PENLY  
SUR LE TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT ? »  
LUNDI 12 DECEMBRE 2022**

<b>SALLE/ADRESSE :</b>	Salle Arnaud Beltrame – Rue Pierre et Marie Curie, Berneval-le-Grand 76370 Petit-Caux (et en ligne)
<b>PARTICIPANTS :</b>	260 participants dans la salle et 220 en ligne
<b>DÉBUT &gt; FIN :</b>	19h01 à 22h01

**Commission particulière du débat public (CPDP) :**

M.	Michel BADRÉ
M.	Dominique PACORY
Mme	Isabelle BARTHE
Mme	Carmen BOULEY DE SANTIAGO
M.	Maël GOURMI
Mme	Sabine GIRARD
M.	Sébastien Fourmy
Mme	Marine CHUBERRE
M.	David PROTHAIS (Animation/WDPE)

**Intervenants :**

M.	Antoine MÉNAGER	Directeur du débat EPR 2 EDF
Mme	Caroline DIONISI	Adjointe au directeur du débat EPR 2 Penly EDF
M.	Arthur AUDOUARD	Responsable du raccordement RTE
M.	Roland PLOUARD	Habitant de Berneval-le-Grand
Mme	Mathilde GROS	INSA Rouen
Mme	Inès GÉRARD	INSA Rouen
M.	Frédéric CANTO	Co-président de la Commission « environnement », Plan d'action territorial normand
M.	Olivier MORZELLE	Directeur de la DREAL Normandie
Mme	Pauline BOYER	Chargée de campagne Transition énergétique, Greenpeace
Mme	Françoise KOBYLARZ	Membre FNE, STOP EPR Penly
M.	Thomas GILLET	Etudiant INSA Rouen
M.	Raphaël MURAINÉ	Etudiant INSA Rouen
M.	Guy LÉCONTE	Habitant de Saint-Pierre-en-Val
Mme	Laura BAUZA	Sciences Po Rennes à Caen
Mme	Claire BOUDIER	Sciences Po Rennes à Caen
Mme	Enora BERTON	Sciences Po Rennes à Caen
M.	Patrice PHILIPPE	Président de la Commission « foncière », Plan d'action territorial normand, maire de Petit-Caux
M.	Jean KUGLER	Directeur de la DDTM
M.	Philippe ROMAC	Agence Régionale de Santé
M.	Pascal VION	Sous-préfet de Dieppe
M.	Nicolas LANGLOIS	Maire de Dieppe
M.	Jean-Louis CHAUVENSY	Président de la CLIN Paluel-Penly
M.	André GAUTIER	VP du Conseil départemental de Seine-Maritime
M.	Jérôme MÉTEL	Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

## M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)

Messieurs-dames, bonsoir   tout le monde. C'est un plaisir de vous voir r unis dans cette salle ici ce soir. Sachant qu'on est  galement diffus  en direct sur YouTube, c'est l'occasion de saluer les internautes qui nous suivent. Bienvenue   ce cinqui me temps de d bat public. Nous sommes, comme vous le voyez,   Petit-Caux et sur Internet et cette r union est anim e par plusieurs personnes. Je me pr sente, David PROTHAIS, j'anime la r union au nom de la Commission particuli re du d bat public qui est compos e de plusieurs membres.   mes c t s, Isabelle BARTHE et Dominique PACORY ici pr sents, donc membres de la Commission particuli re qui vont animer ce temps avec moi et nous avons  galement plusieurs membres en ligne et notre  quipe d'animation avec Ma l GOUMRI, Sabine GIRARD et Marine CHUBERRE qui sont membres de l' quipe du d bat et Lola LAZARO et Olivia WARION de notre entreprise qui sont aussi   leurs c t s pour que la r union se passe le mieux possible. L'occasion de saluer Monsieur PHILIPPE qui nous fait l'honneur de nous accueillir sur sa commune. On ne vous passe pas la parole tout de suite pour un mot d'accueil r publicain, on en a convenu avec vous, du fait que vous intervenez un petit plus tard dans la r union. Ce sera l'occasion de vous entendre pour parler du fond de ce d bat, mais la Commission souhaite bien entendu vous remercier chaleureusement de votre accueil sur votre commune.

Nous allons prendre un petit temps d'introduction pour poser les objectifs de la r union et le cadre dans lequel nous allons  changer. Nous sommes l  pour parler des enjeux environnementaux et les enjeux d'am nagement du territoire qui sont li s au projet en d bat. C'est un point important. Il y a eu des r unions pr paratoires, Dominique PACORY y reviendra tout   l'heure, elle a  t  pr par e, il y a des interventions qui vont vous  tre faites pour relayer ce qui s'est dit dans les r unions pr paratoires, ce sera l'occasion d'aborder vraiment ces deux sujets.   la fois en phase chantier et en phase d'exploitation, c'est important de le souligner. Il y a aussi un autre objectif, c'est bien s r d'avoir tous les riverains et riveraines du site actuel, des habitants qui sont proches, pour qu'ils puissent  tre inform s des tenants et aboutissants de ce projet.

Le d roul , il est un peu dense, mais je vais vous le d crire tr s bri vement et on y reviendra  tape par  tape. Il y a un petit temps d'ouverture par la Commission puis par les porteurs du projet, EDF, RTE, qui poseront un peu le cadre de la soir e en apportant des  l ments sur les deux th mes, vous l'avez bien compris, sur l'environnement et l'am nagement. Puis nous aurons un premier temps assez long sur l'environnement. Ce sera vraiment, comme vous l'avez compris, le c ur de la r union de ce soir, avec   chaque fois une petite restitution de ce qui s'est dit dans les r unions, la semaine derni re, pr paratoires   ce temps de rencontre et il y aura des intervenants, notamment une synth se des travaux de la commission « environnement » du plan d'action territorial normand qui sera faite, des intervenants du GIEC normand qui ont  t  aussi sollicit s. Il y aura des temps d' changes avec la salle, bien s r, nous sommes l  pour faire du d bat avec vous. Il y a  galement des intervenants de diff rentes associations, ACRO, Greenpeace, FNE, SCOPA, qui ont  t  sollicit es par la Commission particuli re pour partager leur position sur le sujet et encore   nouveau des temps d' changes en salle et en ligne.

On aura ensuite un temps n 2 sur le territoire, la question d'am nagement du territoire et l , m me sch ma, une restitution de ce qui s'est dit dans les r unions pr paratoires, des  clairages de la commission « fonci re » du plan d'action territorial normand, des temps d' changes, mais aussi des paroles d'acteurs, CLIN Paluel-Penly, Conseil d partemental, Monsieur JUMEL, d put  de Seine-Maritime et la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime qui auront l'occasion de partager leurs points de vue. Et puis   nouveau un temps d' changes avant un petit mot conclusif.

Tout cela devrait nous mener vers 22 h 00. Je ferai mon possible pour respecter ce cadre afin que l'on puisse rester dans un temps d' changes confortable pour que vous puissiez au maximum vous exprimer tout en donnant quand m me une fin raisonnable   cette soir e.

Les r gles du jeu, je pense que beaucoup d'entre vous – je reconnais pas mal d'entre vous – ont d j  assist  aux pr c dentes r unions, simplement, il est important que nous les ayons toutes et tous en t te. Nous sommes l  pour nous  couter, pour faire preuve de bienveillance vis- -vis des intervenants, entre vous, vis- -vis des animateurs et animatrices. Nous sommes l  vraiment pour du d bat public sur un sujet, on le sait, qui polarise, mais c'est en s' coulant et en laissant chacun et chacune s'exprimer qu'on arrive   confronter les arguments. Les arguments, c'est important, on est l  pour entendre des positions argument es le plus possible, c'est ce qui va nourrir le travail de la Commission particuli re qui va produire un compte rendu   l'issue de ce d bat et elle se nourrit avant tout de vos propos argument s.

Les sifflements, les applaudissements, etc., ne pèsent pas dans ce document, donc ne pèseront pas dans ce qui sera remis aux parlementaires puisque c'est bien l'objectif de ce débat de remettre ce compte rendu dans les mains des parlementaires qui vont voter la loi de programmation énergie-climat l'année prochaine. On veillera du mieux possible à utiliser des termes clairs, non techniques, c'est important pour que nous soyons tous à l'aise. On fera attention, vous avez peut-être vu les premières réunions publiques, à ce que les temps de parole soient respectés, c'est deux minutes d'échanges avec la salle pour les interventions en salle, mais aussi pour les réponses des intervenants. Il y a des interventions qui ont été calées avec des temps précis, je ferai attention à ce que cela soit respecté le mieux possible. On va donner aussi la priorité à ceux et celles qui ne se sont pas encore exprimés. Beaucoup d'entre vous étaient déjà dans les précédentes réunions, je m'en excuse, mais je donnerai la priorité aussi à des personnes qui ne se sont pas encore exprimées dans ce débat public.

Autre point, tout est enregistré, la vidéo est diffusée, les archives seront en ligne et il y aura une retranscription intégrale de cette réunion, donc tous vos propos sont enregistrés et on s'assure d'avoir vraiment une traçabilité des échanges et une diversité des modes d'expression. Il y a eu des rencontres préparatoires la semaine dernière, il y a eu aussi des ateliers dans des établissements scolaires, il y a beaucoup de choses qui vous seront décrites tout à l'heure, le débat ne se résume pas à ces temps forts. Autre point important, il y a un dispositif de fact-checking qui a été mis en place suite à des demandes en début de débat, au cours du débat, au cours des premières réunions, ça a été annoncé par Michel BADRÉ, ici présent et président de la Commission particulière lors de la précédente réunion, et s'il y a des points de controverse qui sont soulevés dans le cadre de cette réunion, la Commission particulière veillera à ce qu'il y ait des réponses et des précisions qui soient apportées sur ces points de controverse.

Pour finir, je voudrais vous proposer le traditionnel petit sondage à main levée pour savoir qui est dans la salle, c'est l'occasion de prendre un peu la température de qui est là. Qui a déjà participé à un débat public ou à une concertation ? Je vous invite à lever la main. Une bonne partie de l'assemblée, mais pas que, très bien. Qui est élu du territoire ? Nous avons un certain nombre d'élus. Qui est membre d'une association ou d'une commission ? Là aussi pas mal de mains levées. Qui travaille ou a travaillé dans le secteur énergétique ? Pas mal de mains levées. Qui est salarié ou a été salarié de la centrale de Penly ou d'une autre centrale ? Vous êtes représentés. Qui est membre d'un syndicat ? Il y a des syndicats. Qui a participé aux rencontres préparatoires qui avaient lieu la semaine dernière le 6 et le 10 décembre ? Très bien, vous êtes venus également en nombre, ce sera l'occasion d'assurer la courroie de transmission entre ces rencontres préparatoires et la rencontre de ce soir.

On va passer au temps introductif. Je vais inviter Madame DIONISI et Monsieur AUDOUARD à monter sur scène le temps que Dominique PACORY nous fasse une présentation, une introduction au sujet de ce soir.

## **M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Merci, David. Mesdames, Messieurs, bonsoir, nous sommes très heureux de vous accueillir à Petit-Caux. Ce temps, c'est le cinquième temps. Il y a eu un temps préparatoire. Nous avons effectué plusieurs rendez-vous sur le territoire. Je voudrais rappeler deux temps de préparation : le 6 décembre à Saint-Pierre-en-Val et puis le 10 décembre à Ault. Je voudrais saluer les élus de ces deux communes qui nous ont accueillis. Je voudrais aussi saluer l'association PASTEL qui nous a aidés pour ces rendez-vous. Je voudrais aussi dire un petit bonjour au CCAS Oxygène qui est ici présent et qui nous a accueillis chez eux et qui nous a accompagnés aussi à Ault et bien évidemment au Département de génie civil et de construction durable de l'INSA Rouen Normandie qui est dans la salle et qui nous rendra des documents en fin de débat. Je voulais vous saluer et je voudrais aussi préciser que nous avons des rencontres en cours avec plusieurs autres écoles, des lycées aussi, d'autres écoles d'ingénieurs de Rouen, de Caen, l'école de Sciences Po Rennes à Caen qui est ici présente et que je salue aussi. Le Conseil régional des jeunes, nous avons déjà eu une rencontre, une autre qui aura lieu la semaine prochaine et qui est aussi très intéressante. Nous allons aussi vers des publics éloignés pour pouvoir les faire participer au débat et s'informer.

Nous avons aussi initié une rencontre d'aller vers, nous essayons d'aller vers les gens et d'aller vers des associations, vers des Conseils municipaux. Je salue le Conseil municipal de Blangy-sur-Bresle qui nous a accueillis cette semaine et également l'association Chêne qui nous a accueillis aussi cette semaine et nous aurons aussi d'autres rencontres avec le monde agricole, avec d'autres syndicats et avec des partis politiques au début du mois de janvier.

Avant de passer   la suivante, je voulais juste vous raconter une petite anecdote. Au cours de nos d bats mobiles, une jeune femme est venue vers moi dans les rues de Dieppe la semaine derni re et m'a dit « moi, je ne connaissais rien du tout au nucl aire, c'est quelque chose que j'ignorais compl tement, mais depuis le d but de votre d bat, je vous suis sur la cha ne YouTube » et cette jeune femme a ajout  « vous savez, c'est tr s int ressant votre d bat, au moins vous faites participer des gens, au moins les gens d battent entre eux m me s'ils ne sont pas d'accord. J'apprends beaucoup de choses de votre d bat parce que vous avez les temps forts et vous nous informez sur le nucl aire », elle a trouv  cela tr s bien et elle m'a dit « au moins j'esp re qu'  la fin je pourrai avoir mon libre arbitre et d cider s'il faut ou pas faire ce programme nucl aire ». Elle avait r sum  en quelques mots l'esprit de notre d bat, celui que vous avez devant vous et avec le fil conducteur o  chacun d'entre vous pourra se forger un avis tout au long de ces quatre mois. J'ai dit   cette jeune femme «  coutez, j'esp re que vous allez venir   Petit-Caux lundi prochain », elle m'a dit « je n'ose pas prendre la parole en public, j'ai toujours peur de dire une sottise ». Alors si elle nous suit ce soir sur YouTube, je la salue d j , et je lui dis « vous aviez raison dans tout, sauf sur ce dernier point. Vous, vous devriez prendre la parole en public, vous avez des choses tr s int ressantes   nous dire ».

Ce soir, c'est le temps 5. Temps 5, « quelles conditions et cons quences sur le territoire et l'environnement? ». D battre des impacts significatifs du projet sur l'environnement, aborder les cons quences du projet,  valuer les impacts sur l'eau, l'air, les paysages, la sant  humaine et bien d'autres choses encore. En deuxi me partie, nous aurons donc   d battre des cons quences du projet sur l'am nagement du territoire, d finir le r le de l' tat et des collectivit s territoriales,  valuer les besoins et pr parer le territoire. Certains d'entre vous sont d j  bien au fait de toutes ces questions, mais beaucoup d'autres se posent beaucoup de questions. J'esp re donc que nous aurons l'occasion de leur r pondre au cours de cette soir e.

Enfin, cette soir e sera suivie de trois temps tr s importants au mois de janvier. Le 12 janvier, nous serons sur la question de l'emploi et de la formation au Tr port. Le 19 janvier, nous serons en ligne, nous avons rajout  un temps fort avec la question sur les cons quences du programme EPR 2 sur les diff rentes  tapes de la vie du combustible et sur les d chets radioactifs. Enfin, le 26 janvier sur la question du co t du projet, son financement et les cons quences sur les utilisateurs de l' lectricit .

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Merci, Dominique, pour ce respect impeccable du temps de parole et pour cette introduction sur le sujet du jour. Vous voyez, nous n'allons pas  puiser tous les sujets ce soir, il y a encore des r unions   venir en janvier qui permettront de prolonger les  changes sur certains des sujets qui nous animent ce soir. Je vais passer la parole   Caroline DIONISI qui est adjointe au directeur du d bat EPR 2 Penly pour EDF pour un temps de pr sentation avec,   ses c t s, Arthur AUDOUARD qui est responsable du raccordement pour R seau de Transport d' lectricit . Vous avez sept minutes, c'est   vous.

### **Mme Caroline DIONISI, Adjointe au directeur du d bat EPR 2 Penly EDF**

Merci. Bonsoir   toutes et   tous. Effectivement, je m'appelle Caroline DIONISI, je suis responsable d'une  quipe au sein de la direction de projet EPR 2 qui est en charge de la pr paration de tous les dossiers r glementaires pour le projet et de leur insertion territoriale. Je suis la responsable de Laurent JAVELLE pour ceux qui le connaissent. Nous sommes ravis d' tre ici ce soir   Petit-Caux pour ce cinqui me temps fort du d bat. Pour nous, c'est une partie tr s importante du d bat de pouvoir discuter des modalit s de mise en  uvre du projet, de son insertion dans le territoire, des cons quences sur l'environnement.

Le choix de Penly, pour EDF, c' tait une  vidence pour r aliser ce premier projet. Le site de Penly c'est un site que l'on connaît tr s bien et sur lequel on exploite depuis plus de trente ans deux r acteurs de 1300 MW en toute s ret  et c'est un site qui pr sente  norm ment d'atouts techniques. Sa source froide pour commencer et le fait que, d s le d but, il  tait pr vu pour accueillir quatre r acteurs. Le site de Penly, c'est un territoire, c'est un territoire qui nous connaît bien, c'est un territoire qui s'est mobilis  depuis longtemps pour l'accueil de ce projet et qui se pr pare d j  depuis de longs mois pour accueillir ce projet qui sera un projet de grande envergure. On parle d'un chantier qui va durer plus de dix ans, qui accueillera pr s de 8000 salari s au plus fort de l'activit . Ce serait le plus grand chantier industriel d'Europe. Au-del  du chantier, deux EPR 2, c'est la production des besoins en  lectricit  de la Normandie jusqu'  la fin du si cle. Une  lectricit  bas carbone et des milliers d'emplois   la clef.

Pour les territoires concern s par l'accueil d'un projet de cette envergure, il faut se pr parer, il faut pr parer une transformation qu'il est n cessaire de r fl chir, r fl chir ensemble, c'est l'objet de la s quence de ce soir autour de l'am nagement du territoire.

d bat public organis  par

Lors des s ances de pr paration   Saint-Pierre-en-Val et   Ault la semaine derni re, nous avons entendu un certain nombre de th matiques qui ont  merg  autour du logement, du transport, des infrastructures, de la formation, des services publics en sant , en  ducation, autant de questions extr mement l gitimes dont il va falloir qu'on parle dans les semaines, les mois, les ann es qui viennent si le projet est d cid . Il faudra qu'on en parle avec vous, avec les  lus, de telle sorte que ce projet contribue au dynamisme du territoire sans nuire   la qualit  de vie. Je parle du territoire, mais ce sont bien les territoires. Alors  videmment nous sommes accueillis ici par la communaut  de communes de Falaises du Talou au premier chef, mais le p rim tre est beaucoup plus large puisqu'il faut penser aux Villes S eurs,   la ville de Dieppe,   son agglom ration et au-del , c'est toute la r gion, on  tait dans la Somme encore samedi dernier, le rayonnement d'un tel projet d passe largement les fronti res des communes.

En mati re d'environnement, le nucl aire est bas carbone, j'en ai parl . Les EPR, ce sont des r acteurs de forte puissance qui permettent de produire en peu d'espace et avec peu de ressources une production d' nergie consid rable. Les EPR, ce sont des r acteurs qui int grent d s la conception les effets du r chauffement climatique jusqu'  la fin du si cle, ils int grent les meilleures techniques disponibles du moment en mati re de performance environnementale et plus globalement l'ensemble de la vie du r acteur est pr vu pour int grer la s quence « viter, r duire, compenser» du Code de l'environnement. Les EPR, ce sont des r acteurs   eau pressuris e, comme ceux qu'on exploite aujourd'hui   Penly. On conna t tr s bien leurs impacts sur l'environnement, ils sont surveill s quotidiennement depuis plus de trente ans. Alors, lors des r unions de pr paration, l  aussi nous avons entendu des th mes et des questions qui  mergent, qui sont l gitimes, autour de l'impact paysag , de l'artificialisation, du trait de c te, du transit s dimentaire ou des effets sur la sant  humaine. Tous ces sujets devront trouver des r ponses dans l' tude d'impact environnemental qui sera produite   l'appui des autorisations r glementaires que nous devons demander si le projet est d cid    l'issue du d bat public. Ces  tudes, ces dossiers, seront produits, disponibles, mis   disposition du public par les services du pr fet dans le cadre d'une enq te publique.

Ce que j'ai envie de dire en synth se, nous avons trois heures ce soir pour ces sujets que j'ai   peine l  effleur s. Nous avons quatre mois de d bat, c'est extr mement court. On parle d'un projet qui va jusqu'  la fin du si cle. Ce qu'on aimerait, c'est surtout s'inscrire dans le temps long, inscrire ce dialogue dans le temps long avec vous, avec les  lus, encore une fois pour que ce projet profite au territoire et qu'il se fasse avec le territoire. Nous sommes donc vraiment ravis de pouvoir faire ce d bat ce soir et qu'il se poursuive encore pendant deux mois et de pouvoir l'ancrer dans la dur e pour toute la phase du chantier et ensuite pendant la phase d'exploitation m me si l  nous avons des structures, avec la Commission locale d'information, qui sont d j  existantes. Je vous remercie beaucoup pour votre attention. Je vais passer la parole Arthur pour la partie raccordement pour RTE et je serai  videmment   votre disposition dans la soir e si vous avez des questions. Merci.

### **M. Arthur AUDOUARD, Responsable du raccordement RTE**

Un grand merci. Je m'appelle Arthur AUDOUARD et je repr sente RTE ce soir, R seau Transport  lectricit . On parle de plus en plus de nous, mais en gros ce sont les autoroutes de l' lectricit , donc tout ce qui est haute et tr s haute tension. Nous avons plusieurs missions de service public, l'une d'entre elles c'est notamment de raccorder des installations de production au r seau de transport.  a, c'est une mission de service public, mais on le fait  galement parce qu'aujourd'hui on est en pleine transition  nerg tique, elle commence, elle se poursuit m me et pour de longues ann es.

Aujourd'hui, il y a une urgence   raccorder,   raccorder pour substituer   des usages carbon s de l' lectricit  non carbon e. Donc, aujourd'hui, nous avons beaucoup de projets et  a se voit particuli rement en Normandie.   Petit-Caux, je vous vois, Monsieur PHILIPPE, il y a quand m me pas mal de projets   Petit-Caux, on le voit bien. On a ce projet de raccordement qui se ferait si le projet  tait d cid . Cela consiste globalement   3 kilom tres de liaison  lectrique en 400 000 V sur une vingtaine de pyl nes, l'ensemble sur principalement le foncier de la centrale et tout sur du foncier qui appartient   EDF. C'est l'avantage aussi de se mettre sur un site existant, c'est- -dire que l'infrastructure est existante et le raccordement   proprement parler est assez court.

Nous avons  galement d'autres projets, je pense que c'est important dans les 45 secondes qu'il me reste d'essayer de contextualiser parce qu'on en a parl  un peu en r union d'ouverture. Nous avons un projet de raccordement aussi de parc  olien en mer au large du Tr port, de Dieppe – Le Tr port. Les travaux ont commenc , l'ensemble des autorisations a  t  obtenu. C'est un projet qui est ind pendant du pr sent projet, il se fera que le pr sent projet soit d cid  ou pas.

On a également un projet de renforcement de l'alimentation électrique entre les Hauts-de-France et la Normandie. Concrètement, c'est entre Amiens et Petit-Caux. Là aussi, il est indépendant du présent projet, c'est-à-dire que, quel que soit le mix énergétique qu'on regarde en 2035, en 2050, nous avons besoin de renforcer cet axe qui subit un déséquilibre. Je pense que c'est important de contextualiser un peu au-delà du raccordement. Je vous remercie et je rends la parole.

### **M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Merci beaucoup à tous les deux pour ces présentations. Je vous invite à rejoindre vos emplacements. On va passer tout de suite au temps n°1. Le temps n°1, vous l'avez compris dans le déroulé, ce sont les conséquences pour l'environnement de ce projet. Je vais inviter à la tribune, pour l'ouvrir, trois personnes qui se sont portées volontaires pour témoigner de ce qu'il s'est dit dans les temps préparatoires. Je vais donc inviter Roland PLOUARD, habitant de Berneval-le-Grand, à bien vouloir nous rejoindre ainsi que Mathilde GROS et Inès GÉRARD de l'INSA de Rouen. Si vous voulez bien venir en tribune. Ce sont les personnes qui se sont portées volontaires pour les temps préparatoires. Je vais aussi inviter Monsieur Frédéric CANTO qui est coprésident de la commission «environnement» du plan d'action territorial normand. Je vous invite à commencer, si vous le voulez bien. Nous avons deux fois quatre minutes pour vous, pour restituer les deux temps préparatoires qui ont eu lieu.

### **M. Roland PLOUARD, Habitant de Berneval-le-Grand**

Il s'agit donc de la restitution des échanges de Saint-Pierre-en-Val. Cette réunion a eu lieu mardi 6 décembre. Il y avait environ cinq tables de six à huit personnes et je suis en charge de rapporter les éléments qui ont été dits sur l'environnement.

Alors, certains participants ont relevé que le projet aurait un impact positif pour contribuer à la production d'une énergie décarbonée. D'autres ont fait remarquer que cette énergie décarbonée serait vraiment effective à partir du moment où la centrale fonctionnerait, entre 2035 et 2090 ou à la fin du siècle, mais que pendant la période de construction il y aurait un impact très important de la production de carbone nécessaire pour la construction et le bétonnage des EPR.

Il y a eu ensuite des questionnements sur les impacts sur la biodiversité, sur le paysage, liés à la création des infrastructures, en particulier le reprofilage de la falaise qui impacterait une zone naturelle présente sur un coteau et entraînerait des perturbations pour la faune et des nuisances visuelles. Certains participants évoquent déjà des travaux en cours sur le site et demandent à quoi ils sont reliés et quels sont leurs impacts à moyen et court terme.

Des questions se posent aussi sur la prise en compte du changement climatique dans le projet, la montée prévisible du niveau de la mer, alors que par ailleurs certains ont estimé que la pénurie d'eau douce pourrait perturber le fonctionnement des réacteurs. Autre question évoquée, le projet risquerait d'entraîner une hausse de température moyenne de l'eau de mer par les rejets de la centrale. Des interrogations se posent également sur les rejets chimiques existants de la centrale et à prévoir dans le cadre du projet. Certains questionnent également le réchauffement de l'air lié à l'activité de la centrale.

La thématique des déchets a également été abordée. Quels déchets supplémentaires liés au fonctionnement des deux EPR? Comment seraient-ils stockés et où? À ce sujet, une remarque a été faite aussi. Lors des premiers PWR sur Penly, on avait posé la question du traitement des déchets, on nous avait dit «ce sera réglé dans une vingtaine d'années», qu'en est-il aujourd'hui?

Y aura-t-il des lignes à haute tension supplémentaires pour transporter l'électricité? Quels impacts générerait la population supplémentaire sur le téléphone et l'électricité?

Nous avons aussi posé la question de si un accident nucléaire intervenait avec contamination des territoires, quelle serait la valeur des propriétés foncières et quelle serait leur indemnisation? Il y a eu une protection renforcée aussi de la piscine de stockage de l'EPR de Flamanville, on voudrait savoir si les deux EPR de Penly bénéficieraient de cette même protection.

Ensuite, nous avons évoqué un acte de malveillance. À savoir qu'il y a des couloirs aériens, si un avion de ligne se déroutait, se rapprochait de la zone d'exclusion aérienne, est-ce que c'est pris en compte et a-t-on les moyens de réagir et le temps nécessaire?

Ensuite, en ce qui concerne l'évacuation, on va avoir pour la première fois un chantier où on aura deux centrales nucléaires en fonctionnement, les PWR actuels et la construction de deux EPR, avec, au moment du pic, environ 7000 à 8000 personnes supplémentaires présentes sur le site. Est-ce que le plan d'évacuation, au cas où un accident arriverait à ce moment-là, est prévu?

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Votre liste est sacr ment copieuse, vous  tes arriv    son terme. Merci beaucoup d'avoir restitu  toute la richesse de ce temps d' changes. Je vais donc passer la parole   Mathilde GROS et In s G RARD qui vont faire le m me exercice   deux voix pour l'autre rencontre pr paratoire, toujours sur le th me de l'environnement. C'est   vous.

## **Mme Mathilde GROS, INSA Rouen**

Donc, lors de notre travail en atelier, des constats et des questions ont  t  soulev s concernant les impacts sur l'environnement et sur le paysage. En termes d'impacts sur la biodiversit , certains constats ont d'ores et d j   t  faits, concernant notamment la p che et l'augmentation de la temp rature de la mer. Donc, les esp ces p ch es sont de moins bonne qualit . La temp rature de l'eau s' l ve d j  de +2 C   +3 C avec les deux r acteurs existants. Des pr cisions sont donc attendues quant   une potentielle augmentation plus importante de la temp rature et quant aux impacts sur la faune, la flore et sur la p che. Par ailleurs, les m thodes d' valuation de ces impacts ont soulev  des interrogations.

La gestion du sable dans le chenal et la gestion des galets ont aussi  t  abord es. Donc, les cons quences du d placement des galets furent un point d'alerte explicit  des  lus d'Ault avec une demande d'un accompagnement financier pour la gestion de ces galets.

En ce qui concerne les impacts paysag s du projet, le reprofilage de la falaise a  t   voqu  et soul ve de nombreux questionnements. La prise en compte du changement climatique a  t  au c ur des  changes, notamment au regard de l' l vation du niveau de la mer et des risques associ s.

Par ailleurs, ont  t   voqu s les impacts sur les terres agricoles avec des interrogations sur leur potentielle artificialisation pour accueillir des logements, des voiries et infrastructures li s   la centrale. D'ailleurs, des questionnements ont  merg  quant   la gestion des infrastructures de transport qui pourraient  tre mises   contribution en phase travaux.

La th matique des d chets a  galement  t  abord e concernant   la fois la quantit , mais aussi le transport et le stockage de tels d chets, avec un point d'attention particulier sur la piscine de La Hague et sur les infrastructures de transport associ es.

Enfin, d'autres th mes ont  t  abord s et des pr cisions sont attendues, notamment sur les mesures pour  viter les retards et d fauts d j  constat s dans la gestion des centrales ou d j    Penly, notamment en r f rence au constat de corrosion sous contrainte.

Il y a des questionnements de fond et de confiance dans le projet. Peut-on se fier   un projet sur lequel planent encore des incertitudes? Quelle  quit  entre les territoires en mati re de production  nerg tique pour  viter la saturation du territoire en infrastructures de production et de transport d' nergie? Notamment en r f rence au parc  olien   proximit .

Au regard de ces r flexions et de ces questionnements, voici les recommandations propos es. Le paysage et surtout l'insertion paysag re du projet doivent rester un point de vigilance et l'attente d'un site arbor  s'est faite entendre. Concernant les d chets, l' valuation de l'augmentation des d chets produits est attendue ainsi que des pr cisions sur les infrastructures n cessaires et sur la r utilisation des d chets. Pour finir, certains rappellent l'importance d'intensifier la recherche sur les autres moyens de production dans le but d'un mix  nerg tique durable. Enfin, la sobri t  n'a pas  t  oubli e et doit rester au c ur des r flexions.

## **Mme In s G RARD, INSA Rouen**

Juste pour apporter quelques petites pr cisions et mettre en parall le les constats qui ont  t  faits   Saint-Pierre-en-Val et ceux   Ault, les inqui tudes concernant du coup la pr servation de la biodiversit  et du paysage concernant le reprofilage de la falaise sont partag es par beaucoup et ont  t   voqu es lors des deux r unions.

  Ault, ce profilage a aussi  t  consid r  comme  tonnant, voire probl matique. Sachant que le site de Penly  tait pr vu pour quatre r acteurs   la base, se pose la question de pourquoi les r acteurs EPR 2 n'ont pas  t  dimensionn s pour correspondre   l'espace allou  de base sur le site alors que  a para t plus adapt  et  a s'inscrirait dans une d marche de d veloppement durable.

Enfin, deuxième précision concernant le mix énergétique, à Saint-Pierre-en-Val certains intervenants ont affirmé être pour le lancement de ces EPR 2 afin de garantir un équilibre dans l'objectif de mix énergétique, comme l'a dit Mathilde. C'est le cas aussi à Ault, cependant une recommandation supplémentaire a été faite qui est de faire en sorte que le lancement de ces deux EPR et des quatre suivants ne soit pas le début d'une ère nucléaire, mais en soit plutôt la fin et soit bien une solution de transition dans le but de tendre à l'avenir vers des modes de production d'énergie plus durables et avec un impact sur l'environnement moins important que le nucléaire.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je vais vous inviter à conclure.

**Mme Inès GÉRARD, INSA Rouen**

Nous espérons que vous pourrez répondre à nos questions.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci à tous les trois pour ces mots introductifs. On voit que la liste est copieuse. Pour avoir un éclairage de certains travaux, la Commission a proposé à Monsieur Frédéric CANTO, qui copréside la commission «environnement» du plan d'action territorial normand, d'aborder les travaux que mène cette Commission en reprenant justement les éléments qui font écho à certaines des questions qui ont été soulevées. Monsieur CANTO, c'est à vous pour quatre minutes, merci.

**M. Frédéric CANTO, Président de la Commission «environnement» Région Normandie**

Je remercie avant tout les membres de la CNDP de me permettre d'intervenir dans cette réunion publique qui se tient aujourd'hui à Petit-Caux. Comme vous me l'avez demandé, c'est avec plaisir que je vais vous présenter le résultat du travail engagé par notre Commission, mais tout d'abord, en préambule de mon intervention, je souhaitais vous dire qu'en tant que Maire de Saint-Aubin-sur-Scie, je suis extrêmement satisfait pour ma commune, pour notre communauté d'agglomérations, notre département, de voir qu'EDF choisit notre territoire pour construire sa première paire d'EPR 2. Car si ce projet est indispensable pour l'avenir énergétique de notre pays, il est aussi et surtout indispensable pour le développement de notre territoire. Pour que notre territoire se développe, qu'il reste attractif, où les jeunes pourront s'installer à long terme, car ils pourront se former, trouver de l'emploi, bénéficier d'infrastructures, car il y fera bon vivre.

En mars 2021, le président de la région et le préfet de Seine-Maritime ont initié une instance de dialogue, le plan d'action territorial, pour préparer les conditions d'accueil du projet EPR 2 si celui-ci était décidé et faire en sorte que ce projet bénéficie au territoire et s'insère bien entendu dans notre vision du territoire. Ce plan d'action territorial s'appuie sur différentes commissions dont l'une d'entre elles concerne l'environnement. J'ai la chance de la coprésider avec Béatrice STEFFAN qui est aujourd'hui secrétaire générale de la préfecture de Seine-Maritime.

La commission «environnement» réunit de nombreux acteurs du territoire, des élus, des représentants des collectivités, Falaises du Talou, Terroir de Caux, les Villes Sœurs, l'agglomération de Dieppe Maritime, les services du département et de la préfecture, l'ASN Caen et EDF ainsi que d'autres parties prenantes concernées par les thématiques spécifiques comme nos syndicats mixtes de bassin versant, le Syndicat mixte du littoral ou la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime. Son rôle est de favoriser l'intégration du projet dans son territoire, d'identifier l'ensemble des actions pour favoriser une approche commune et concertée.

Très concrètement, lors des quatre précédentes réunions de la Commission, nous avons identifié les axes prioritaires autour des principaux enjeux environnementaux et organisé des groupes de travail sur ces problématiques. Notre objectif est d'insérer au mieux le projet EPR 2 dans les initiatives menées par les collectivités locales, dans les démarches déjà initiées par les territoires. Deux sujets prioritaires ont donc été identifiés : la compensation écologique, on en a parlé, et l'économie circulaire.

Concernant l'économie circulaire, les enjeux sont importants. Notre capacité à se nourrir, plan d'alimentation territorial, à travailler, à produire d'autres énergies. La fabrication d'hydrogène a besoin de beaucoup d'électricité. Les bases ont aujourd'hui été posées et le travail devra se poursuivre si le projet est décidé, notamment sur la thématique de l'approvisionnement local pour l'alimentation.

Concernant la compensation  cologique, le groupe de travail a permis de mettre en commun les objectifs et les ambitions des collectivit s locales en la mati re et d'identifier des zones pertinentes   l' chelle du territoire. Nous avons r uss    cr er un espace de dialogue au sein du territoire sur les sujets relatifs aux enjeux environnementaux.   l'avenir, si le projet est d cid  bien s r, nous souhaitons profiter de la dynamique initi e pour partager de nouvelles th matiques qui pourront  merger, notamment suite au d bat public. Plus concr tement, nous aimerions que le d bat public vienne alimenter les sujets de fond   traiter, mais aussi la forme que cela pourrait prendre dans le futur.

Pour conclure et pour aller bien au-del  de ces questions environnementales, aujourd'hui tout est question d'environnement. Il ne s'agit pas que des  cosyst mes naturels, mais aussi d' cosyst mes  conomiques et soci taux. Il faut, pour r ussir une implantation respectueuse du territoire dans son ensemble, faire monter dans le train du grand chantier le tissu  conomique local, pas seulement l'industrie, mais aussi la logistique et les soci t s de service. Le plus important, c'est aussi de prendre en compte les attentes, les besoins et les questions de la population locale. L'am nagement du territoire ne doit pas se transformer en d ménagement du territoire. Il revient donc   l' cosyst me politique local d'agir en concertation et dans une logique de partage et de mutualisation des moyens et des infrastructures pour que les conditions d'accueil du chantier soient optimales et que nos habitants ne subissent pas au quotidien les d sagr ments de ces activit s.

Pour conclure, nous devons nous assurer que le cadre de vie, que les richesses du littoral et de l'arri re-pays soient pr serv s afin que nos habitants ne rejettent pas cette formidable opportunit   conomique et au contraire qu'ils soient fiers du territoire dieppois.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Merci, Monsieur CANTO, pour cet  clairage. En compl ment, nous avons invit  deux personnes du GIEC normand pour donner un  clairage, notamment sur les questions de trait de c te, de mont e des eaux, etc., malheureusement on doit les excuser. Pour des raisons de sant , ils ne peuvent pas se rendre   la r union de ce soir, mais nous avons des vid os   vous partager, notamment une interview de St phane COSTA qui est pr sent e ici, donc l'Universit  de Caen Normandie. Je vais inviter la r gie   bien vouloir diffuser la premi re vid o, l'interview de Monsieur COSTA.

*Diffusion d'une vid o.*

Voil  une interview de Monsieur COSTA sur un sujet pr cis. Nous avons une deuxi me vid o de pr sentation des travaux du GIEC normand qui travaille sur la Normandie en 2100, une vid o qui va donc vous pr senter les enjeux de mani re un peu plus d taill e.

*Diffusion d'une vid o.*

Voil  pour cette pr sentation des enjeux vus du GIEC normand. Il y a beaucoup d'informations sur leur site qui peuvent  tre consult es, on vous invite   vous y rendre. Je vais remercier les intervenantes et intervenants pour cette introduction avec une liste de questions assez impressionnante, l'occasion de dire qu'Isabelle BARTHE, ici pr sente, tient un peu les comptes et va voir comment des r ponses sont apport es tout au long de cette r union, mais la priorit  c'est de vous donner la parole. Je vais prendre trois prises de parole en salle. On apportera des r ponses, on indiquera aux intervenants et intervenantes de bien vouloir y r pondre, puis nous passerons la parole   YouTube aussi pour avoir ce qui se dit en ligne.

### **M. Jean-Michel BEREGOVOY, Conseiller d partemental 76 et membre de la CLIN**

Bonjour, je suis Jean-Michel BEREGOVOY, conseiller d partemental  cologiste. Je voudrais revenir sur ce que nous a dit St phane COSTA, je pensais qu'il serait l  aujourd'hui, sur la disparition du trait de c te et les risques d'inondation majeurs que nous allons vivre en r alit  tr s rapidement, beaucoup plus rapidement qu'on le croit. 58 milliards, ce n'est pas le futur d passement des EPR de Penly, on verra   dans quelques ann es, on a vu ce que   donnait effectivement   Flamanville, mais c'est le nombre de tonnes de glace qui fond ann e apr s ann e et qui viennent se d verser dans nos oc ans. Le r chauffement climatique, de la mani re dont   a  t  expliqu  l  notamment sur le trait de c te, c'est de dire que si on d carbone compl tement, on pourrait l' viter. Non, on ne l' vitera pas.

Moi, je voudrais insister sur un sujet. Est-ce qu'on a bien pris la mesure – je ne reviens pas sur tous les d bats qu'on peut avoir entre  cologistes et pronucl aires sur cette question-l  – du risque de submersion qui existe   hauteur de dix, vingt, trente, quarante, cinquante ans sur ce territoire ?

Parce que les responsables du GIEC, mais aussi tout un tas de climatologues, y compris un certain nombre de météorologues français qui travaillent très sérieusement sur ces questions-là, aussi les océanographes américains qui sont pour certains les meilleurs sur ces questions-là, nous disent que le réchauffement climatique qui n'est plus à 1,5, mais certainement bien au-delà, risque de voir l'augmentation du niveau des océans de près de 2 mètres. À près de 2 mètres, aujourd'hui il n'y a pas de modélisation. Incrire notre avenir industriel sur le trait de côte dans ces conditions-là, je le dis ici avec un peu de force et j'espère que chacun peut l'entendre, c'est quand même jouer un peu à la roulette russe.

Je rappelle avec quelques mots – j'ai encore quelques secondes – qu'à Fukushima ce n'est pas une erreur industrielle qui a amené à la catastrophe, mais bien un événement climatique extrêmement fort et nous ne sommes plus à l'abri de ces événements climatiques et on sait très bien que cette centrale qui va arriver à l'échéance si elle était faite à échelle de vingt à vingt-cinq ans vivra ses premiers jours en pleine période où nous serons dans cette situation-là. Je dis donc attention, précaution et la précaution voudrait qu'on ne construise pas à cet endroit-là.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci, Monsieur. J'ai une deuxième prise de parole ici, si vous voulez bien avancer le micro.

**M. Frédéric WEISZ, Vice-président Dieppe Maritime**

Bonjour. Merci de me donner la parole. Je suis Frédéric WEISZ, je suis maire adjoint à la ville de Dieppe, vice-président Dieppe Maritime et aussi président du Syndicat du Bassin Versant de l'Arques. Mon propos concerne la question plus globale de la gouvernance du projet. On a évoqué, dans le cadre de ce débat, la question des retombées fiscales. On ne sait pas encore comment la fiscalité va être répartie entre les territoires. On a Petit-Caux, on a Falaises du Talou, on a le PETR, on a le département, on a la région, est-ce qu'on pourrait avoir des précisions sur les retombées fiscales du projet et comment, alors que le projet va impacter l'ensemble du territoire en termes de logements, on a parlé d'alimentation, d'inflation liée notamment à la question des logements, comment est-ce qu'on va pouvoir répartir la question de la fiscalité sur l'ensemble de ces territoires ?

Mon deuxième propos concerne la question des compensations écologiques. Frédéric CANTO, que je salue, a évoqué cette question-là. Effectivement, la question des compensations écologiques, on voit bien qu'aujourd'hui on va essayer de compenser un petit peu via des pelouses calcicoles, un petit peu en achetant des pelouses humides, mais quand même, le projet EPR 2 c'est 400 000 tonnes de béton par EPR, donc multiplié par deux, ça fait plus de 800 000 tonnes de béton, ça fait 120 000 tonnes d'acier, comment est-ce qu'on va compenser la construction de cet EPR-là ? C'est quand même faramineux en termes d'émissions de CO<sub>2</sub> cette construction-là. Je souhaiterais quand même avoir des précisions sur ces compensations écologiques là et le projet en lui-même, j'aimerais aussi qu'on puisse le réfléchir sur l'ensemble du projet. La phase de construction, la phase d'activité du projet, 60 ans, et ensuite la phase de déconstruction du projet. Comment, aujourd'hui, est-ce qu'on organise le projet aussi en fonction de sa déconstruction ? Je vous remercie.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci pour cette intervention. Il y a une troisième intervention de Madame au bout de la salle.

**Mme Christine ELLISON-MASSOT, Représentante de l'ACRO à la Clin Paluel-Penly**

Bonjour. Je suis Christine ELLISON, je suis représentante de l'association ACRO au sein de la CLIN Paluel-Penly. En fait, j'intervenais simplement pour préciser l'intervention de Monsieur COSTA. Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion d'assister à une de ses conférences à Varengeville-sur-Mer. Il a affirmé ce jour-là que le recul du trait de côte en Seine-Maritime est aggravé par les jetées des ports et la présence des deux centrales. Pourquoi ? La circulation des galets se trouve perturbée, la base des falaises n'est plus protégée comme cela se faisait naturellement. Merci.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. Dominique ?

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

On pourrait peut-être inviter EDF à répondre à certaines des questions qui ont été posées depuis le début et peut-être après Monsieur le directeur de la DREAL pourrait répondre à certaines questions sur les compensations foncières.

## **M. Antoine M NAGER, EDF**

Merci beaucoup. Bonsoir   toutes et tous. Alors, il y a beaucoup de questions. Il y a aussi toutes celles des tables rondes de Saint-Pierre-en-Val et Ault, on va se concentrer sur celles de ce soir pour dire que le GIEC normand, nous aussi, bien s r, on a regard  ses travaux, on les conna t bien et de toute fa on, nous-m mes, dans la conception des r acteurs EPR 2, tous ces sujets de r chauffement climatique sont pris   la conception du mod le.  a a d'ailleurs  t  expliqu    Saclay. Donc,  videmment on part des m mes donn es qui sont les sc narios du GIEC les plus s v res.

Aujourd'hui, tr s simplement, la question de la plateforme par rapport   la submersion, elle fait l'objet d' valuations de s ret  d j  pour la centrale actuelle. D'ailleurs,   l'issue de Fukushima il y a eu des r examens de cela. Retenez qu'elle est plus 12 m tres au-dessus du niveau de la mer avec beaucoup de provisions, les cas les plus s v res, le cumul des plus hautes eaux, de fortes d pressions et  a,  a fait des marges de s curit  largement suffisantes et qui prennent des provisions li es   la mont e des eaux   horizon 2100 parce que le mod le EPR 2 est con u avec les sc narios qui regardent ce qu'il se passerait en termes de climat   l'horizon 2100.  a, c'est pour ce premier sujet.

Apr s, il y a les sujets – je ne le fais pas forc ment dans l'ordre – sur les jet es, on l'a entendu aussi   Ault, sur les galets, le sable. Je pense que l  je redonne la parole   Caroline.

## **Mme Caroline DIONISI, Adjointe au directeur de d bat EPR 2 Penly EDF**

Merci, Antoine. Oui, pour redire peut- tre globalement, mais  a va r pondre   beaucoup de questions qui  manaient aussi des premiers groupes de travail, globalement tous ces sujets vont  tre  tudi s en d tail dans l' tude d'impact environnemental. C'est une  tude qui doit se faire, qui a commenc , mais qui n'est pas termin e parce qu'elle doit aussi int grer ce qu'on entend aujourd'hui dans le d bat public et les  volutions   prendre en compte pour le projet. Pour autant, effectivement, ce sont des sujets qui sont regard s de pr s et qui font l'objet de mod lisation, y compris en int grant les sc narios du GIEC, Antoine l'a dit.

Peut- tre un mot en compl ment sur le sujet de la compensation  cologique, Monsieur WEISZ vous parliez des  missions de CO<sub>2</sub> de la phase construction, sachez que le nucl aire a fait l'objet d'une analyse du cycle de vie qui permet de regarder les  missions   l'aune de l'ensemble du cycle de vie de la phase de construction jusqu'au d mant lement pour  valuer les  missions de carbone au global par rapport   la production d' nergie et  a donne une  lectricit  qui est produite   4g de CO<sub>2</sub> par kWh et qui est de l'ordre de grandeur de l' olien et inf rieur aux  nergies solaires, par exemple.

La prise en compte plus globalement de la d construction, vous demandiez, sachez qu'effectivement d s la conception, on a des ing nieurs en  coconception qui int grent d s la construction la maintenance, donc les remplacements  ventuels des diff rents mat riaux pendant le cycle de vie et qui int grent aussi la d constructibilit , donc la facilit  qu'on aura   d construire et   recycler les mat riaux.

## **M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

Monsieur le Directeur de la DREAL peut peut- tre intervenir.

## **M. Olivier MORZELLE, Directeur de la DREAL Normandie**

Bonjour. Alors, sur le sujet qui a  t  pos  de la compensation. EDF l'a dit, il devra travailler, pr senter une  tude d'impact, une  tude d'impact bas e sur le triptyque ERC :  viter, r duire et compenser. Dans ce triptyque, comme vous le voyez, le « C », il arrive   la fin, il arrive en troisi me position. Donc EDF devra effectivement montrer comment il  vite... Alors, «  viter »,  videmment une fois qu'il y aura eu la d cision de faire l'EPR   cet endroit-l , il ne s'agit pas de dire « je vais  viter l'EPR », mais dans l'EPR il y a 10 000 sous-projets et donc, pour chacun, il s'agira de se demander si j'ai vraiment besoin de cela, si je ne peux pas faire autrement,  a fait donc partie de l' tude d'impact. Ensuite, r duire, c'est- -dire montrer qu'  chaque fois que j'ai besoin d'un  quipement, je fais en sorte que l'impact pour cet  quipement soit le minimum possible. In fine, il y a effectivement ce qu'on appelle de la compensation et pour g rer cette compensation, il faudra effectivement anticiper au maximum, notamment avec des op rateurs fonciers, je pense   la Safer, je pense   l' tablissement public foncier de Normandie, pour r fl chir   la mani re dont on va effectivement compenser certaines pertes environnementales, sachant que les compensations ce ne sont pas uniquement des compensations de surface,  a peut  tre aussi des compensations de fonctionnalit ,  a peut  tre restaurer le fonctionnement d'un milieu qui aujourd'hui est d grad  et lui redonner des fonctionnalit s, des zones humides, par exemple, et c'est tout cela effectivement qui devra  tre dans l' tude pr sent e par EDF.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci de ces éclairages. Il y avait une question sur la fiscalité que vous avez posée également, mais on abordera probablement le sujet de la fiscalité dans le temps 2 sur les questions d'aménagement et pas directement sur le thème environnemental. Je voudrais passer la parole à Maël GOUMRI qui est membre de la Commission particulière et qui suit le débat sur YouTube, qui va nous faire une petite restitution et qui va relayer des questions des internautes.

## **M. Maël GOUMRI, Commission particulière du débat public**

Merci beaucoup, David. Même si je suis aujourd'hui le porte-voix de celles et ceux qui sont en ligne sur YouTube, ils sont près de 200 et je les en remercie, c'est un travail qui est collégial, notamment avec Carmen BOULEY DE SANTIAGO qui n'a pas été mentionnée en ouverture de la réunion, mais qui est bien là, qui est au fond et que nous remercions pour sa participation.

Nous avons beaucoup d'échanges qui sont extrêmement techniques, je ne vais pas tous les mentionner, mais notamment beaucoup d'échanges concernant le nombre de morts par énergie, que ce soit dans le cadre d'accidents ou en fonctionnement normal, des comparaisons d'émissions de carbone en fonction des modes de production, mais également un certain nombre de débats sur le fait de savoir si le nucléaire est une solution suffisamment rapide pour répondre aux défis du réchauffement climatique ou pas et est-ce que les autres alternatives le sont également.

Nous avons également des questions sur l'artificialisation des sols entre les différents types d'énergie, mais également un certain nombre d'indications sur le fait que les résultats qui ont été présentés tout à l'heure par les différents groupes de travail sont vraiment très légitimes et très intéressants, mais ne sont peut-être pas forcément partagés suffisamment sur le territoire et qu'il y aurait probablement un intérêt pour les présenter davantage.

Enfin des questions un peu plus classiques, j'ai envie de dire, de savoir s'il faut mettre tous ses œufs dans le même panier, articuler nucléaire et énergies renouvelables et quelle est la place des économies d'énergie dans ce mix.

J'en viens à quelques questions. Tout d'abord une question de Pierre qui nous dit que le projet c'est six EPR. Prendre l'exemple de Penly c'est plus facile. À Gravelines ou Tricastin on ajouterait deux réacteurs à des sites industriellement très denses. Est-ce qu'il y a un risque environnemental plus élevé? Une question de Nicolas, mais qui rejoint beaucoup d'autres questions. Par rapport à la plateforme des réacteurs actuels, celle des EPR serait-elle surélevée et si oui, de combien? Une petite dernière pour la route, est-ce qu'on pourrait nous en dire un petit peu plus sur les mesures ERC, éviter, réduire, compenser, pendant cette période de construction? Je vous remercie.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je pense que nous avons eu entre-temps des éléments de réponse à la deuxième.

## **M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Des éléments de réponse sur la deuxième. Il y a d'autres questions auxquelles nous répondrons dans le cadre de la deuxième partie de cette soirée, notamment sur les compensations foncières, mais nous y avons déjà répondu partiellement. Sur l'artificialisation des sols dont nous reparlerons tout à l'heure, je pense. Alors ce soir c'était les conséquences du projet Penly et non pas du programme. C'est pour ça qu'il faut, je suis désolé, recentrer le débat sur le projet, c'est-à-dire les deux EPR qui seront éventuellement installés sur Penly.

## **Mme Isabelle BARTHE, Commission particulière du débat public**

On peut néanmoins considérer que cette question qui a été posée mérite d'avoir une réponse et inviter EDF à préparer une réponse, inviter la personne qui a posé cette question sur la chaîne YouTube à la poster sur la plateforme, de telle sorte qu'EDF puisse y répondre dans le système de SQR. Notre plateforme est toujours un bon relais de ce qu'il se passe dans les temps forts parce qu'on ne peut évidemment pas prendre toutes les questions. Souhaitez-vous apporter un élément de réponse tout de suite ou est-ce qu'on renvoie vers le SQR uniquement?

## **M. Antoine MÉNAGER, EDF**

Je préfère débattre devant les gens qui posent des questions, mais la plateforme, effectivement, nous sommes à 140 réponses aujourd'hui de la part d'EDF. Sous contrôle de la CPDP, de Monsieur BADRÉ, puisqu'effectivement, vous l'avez dit, on va débattre des questions du programme, notamment sur les risques, un peu plus tard, il faut déjà que le projet Penly se fasse, mais si le programme se lançait, EDF saisirait la CNDP par rapport au projet des paires suivantes. C'est la CNDP qui déciderait des formes que prendrait cette concertation. Aujourd'hui, la question est bien légitime, mais pour le coup elle est prématurée.

## **M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

On va continuer le temps d'échanges, mais avant cela, je l'avais annoncé, il y a des prises de position qui ont été convenues aussi avec la Commission particulière. Il y avait quatre prises de parole qui étaient prévues. Nous n'en aurons que trois puisqu'une personne est excusée et ne peut pas être en salle. Je vais demander à bien vouloir passer le nom des intervenants, si vous le voulez bien, en régie. Il y avait Monsieur David BOILLEY, président de l'ACRO, qui ne peut pas intervenir ce soir, mais qui a fait un enregistrement vidéo, on va le diffuser. On a Pauline BOYER, chargée de campagne Transition énergétique à Greenpeace, qui va intervenir ainsi que Françoise KOBYLARZ, membre de FNE. Comme je vous le disais, Madame POULAIN, membre de l'association SCOPA ne pourra pas intervenir ce soir, mais a fait une contribution qu'elle a envoyée à la Commission et qui va être mise en ligne, donc pas d'inquiétude, son propos sera pris en compte. Nous allons commencer par une petite vidéo de Monsieur BOILLEY de l'ACRO. Je vous redonne la parole, bien sûr, juste après, pas de soucis pour qu'on poursuive les échanges sur le thème environnemental.

## **M. David BOILLEY, Président de l'ACRO**

Il y aurait beaucoup à dire sur les EPR, mais la CPDP m'a demandé de me concentrer sur l'impact environnemental. Donc, les EPR, en premier lieu, auront des rejets radioactifs qui viendront s'ajouter aux autres rejets des installations nucléaires situées le long des côtes de la Manche. L'ACRO surveille cette pollution avec son réseau de préleveurs volontaires, mais pour évaluer vraiment l'impact environnemental du projet, il faut prendre en compte aussi le combustible de la mine jusqu'au stockage. Les étapes les plus polluantes sont les mines d'uranium et les usines de retraitement à La Hague. Les mines sont souvent situées dans des pays peu regardants en termes de normes environnementales moins contraignantes qu'en France et ce ne sont pas souvent les pays les plus transparents en termes d'environnement. C'est donc assez difficile d'apporter des données précises. En revanche, pour les usines de retraitement de La Hague, elles ont les plus forts rejets radioactifs au monde, auxquels s'ajoutent les rejets chimiques.

Je vais prendre deux exemples. Le tritium qui est de l'hydrogène radioactif et donc les usines de La Hague rejettent en trente jours ce que le Japon s'apprête à rejeter à trente ans à Fukushima, c'est-à-dire ce qui est contenu dans les cuves. L'iode 129 est quasiment entièrement rejeté dans l'environnement alors qu'il est filtré au Japon à Fukushima. C'est donc un choix délibéré de gérer ce déchet par un rejet dans l'environnement et l'ACRO le détecte jusqu'au Danemark.

Alors les rejets sont encadrés par des autorisations délivrées par l'Autorité de sûreté nucléaire et contrôlés, mais au niveau international la convention OSPAR pour la protection de l'Atlantique Nord apporte des contraintes supplémentaires. En ce qui concerne les substances radioactives, elle impose la mise en œuvre des meilleures technologies disponibles afin de réduire les rejets en mer. L'engagement pris en 1998, confirmé lors des réunions de 2003 et de 2010, est de ramener, pour les substances radioactives, les niveaux dans l'environnement à des niveaux proches de bruits de fond pour les substances naturelles et proches de zéro pour celles d'origine artificielle. Cependant, on ne note pas de baisse significative depuis une vingtaine d'années.

Donc, la question qui se pose c'est comment EDF compte se conformer à ces engagements qui portent sur les concentrations dans l'environnement, j'insiste bien là-dessus, et pas du tout sur les doses. Si des EPR sont construits le long des fleuves, cette pollution radioactive peut se retrouver dans l'eau destinée à la consommation humaine, comme c'est le cas actuellement pour de nombreux habitants du bassin de la Loire et en Île-de-France. Le tritium régulièrement détecté vient s'ajouter aux autres pollutions dites chimiques.

Enfin, les EPR vont aussi produire des déchets, augmentant ainsi l'emprise de stockage et des sites d'entreposage qui sont là en attendant le stockage définitif. À court terme, le stockage des combustibles usés pose un vrai problème en France, car il est proche de la saturation et la nouvelle piscine prévue par EDF a déjà plusieurs années de retard. À moyen terme, c'est-à-dire au-delà de 2040 environ, rien ne dit que la France continuera à retraiter les combustibles usés, car il faudrait construire une nouvelle usine et la décision n'est pas prise. Si la France arrête, comme vient de le faire le Royaume-Uni, il faudra de nouveaux entreposages sur les sites des centrales. Donc, à Penly ou sur les autres sites choisis, il faudrait déjà prévoir la place pour cet entreposage et le dire aux riverains me paraîtrait plus honnête.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je tiens à préciser que Monsieur BOILLEY avait les mêmes contraintes de moins de quatre minutes d'intervention. J'ai omis de préciser que c'était l'Association de Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest. Je vais inviter maintenant Madame BOYER de Greenpeace à bien vouloir s'approcher pour une deuxième intervention.

## **Mme Pauline BOYER, Chargée de campagne Transition énergétique, Greenpeace**

Bonsoir. Greenpeace, c'est une organisation qui œuvre pour l'émergence d'une société juste, soutenable et désirable, pour que notre air soit pur, nos terres et nos corps ne soient pas contaminés par toutes sortes de toxiques, que notre alimentation soit saine, pour que nous puissions toutes et tous faire société et y trouver une place et un travail qui fait sens.

Nous sommes en 2022, nous devons faire face au plus grand défi de l'humanité : le dérèglement climatique lié à l'effondrement de la biodiversité. Tout cela à cause d'un modèle économique libéral qui mène à la surexploitation des ressources naturelles et le creusement des inégalités de toutes sortes. La question aujourd'hui c'est celle-là : comment faisons-nous ensemble face pour atténuer le dérèglement climatique et nous y adapter ? C'est cette question qui est globale et qui a des impacts partout en local, y compris à Penly.

Quel impact sur le territoire et l'environnement d'un tel projet ? Ce projet, c'est de construire des réacteurs nucléaires basés sur un modèle qui est un fiasco, l'EPR de Flamanville, après quinze ans de chantier et une multiplication par six des coûts, qui n'a toujours pas démarré. Est-ce que c'est bien sérieux ? Un programme de six réacteurs pour un effet de série, le même effet de série qui était espéré dans les années 2000 avec un objectif de vendre des EPR comme de petits pains et le résultat c'est que vingt ans après il y en a cinq dans le monde qui ne fonctionnent pas tous. Un projet qui n'existe pas encore sur le papier, EDF disait en octobre 2021 qu'il manquait 19 millions d'heures d'ingénierie pour passer du stade de basic design à detailed design. Je me demande donc où nous en sommes aujourd'hui.

Est-ce qu'on va réparer, régénérer et développer un territoire en l'engageant dans un projet qui est encore un conte de fées pour ingénieur, qui est porté par eux au service d'un exécutif qui piétine depuis le début, la tenue de ce débat public ? Le GIEC, les experts internationaux sur l'environnement et le climat nous donnent un objectif de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. 2030, ce n'est pas 2040. 2030, c'est dans huit ans. L'urgence climatique est telle que seules les énergies décarbonées qui permettent un impact direct sur les émissions de gaz à effet de serre dans les huit années qui viennent peuvent être une réponse réaliste à la question. Après avoir acquis toutes les autorisations, un projet éolien ou photovoltaïque peut voir le jour en un à deux ans. Alors là, on est dans le bon agenda. Le nucléaire, en plus d'être un gouffre financier pour le contribuable, est beaucoup trop lent pour faire face à l'urgence climatique et bloque les actions impactantes pour y faire face. Retarder toute action impactante d'installation d'énergies renouvelables et de sobriété au profit de réacteurs nucléaires qui ont très peu de chance de voir le jour, convaincre toute une population de la suivre dans ce projet, c'est une folie et c'est agir dans le sens inverse de l'intérêt général.

Qu'est-ce qu'on va dire à nos enfants et nos petits-enfants ? Que les éoliennes c'était trop moche ? Qu'on adorait les centrales nucléaires parce que c'était trop technique ? Dans vingt ans, on aura plus de cinquante-huit centrales nucléaires à démanteler. Des chantiers pharaoniques, on va racler les murs pour mettre le revêtement radioactif dans des sacs. Que va-t-on en faire ? On va les enterrer ? La piscine de La Hague déborde. Donc, ne pensez-vous pas que c'en est assez ? L'ère des déchets radioactifs doit laisser sa place à celle du zéro déchet et ce n'est pas parce que certains élus, EDF et le gouvernement nous proposent une seule et unique solution qu'il faut s'y résigner.

Que penser d'une énergie qui achète les communes et les habitants pour qu'ils compensent tous ces dommages collatéraux? L'ADEME, NégaWatt et RTE ont tous mis sur la table des alternatives de mix énergétiques qui sont 100 % renouvelables. Alors, c'est possible, c'est un choix de société, c'est une décision politique et c'est aussi la tendance mondiale où l'énergie nucléaire perd du terrain, coûte de plus en plus cher, ce qui est tout l'inverse avec les énergies renouvelables. Donc, des alternatives au nucléaire existent et ce sont les seules possibles pour permettre la protection et la régénération de nos terres, de nos collectivités, en mettant en place des territoires qui misent sur l'économie circulaire et la création de lien.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci beaucoup. Vous avez passé le micro à Françoise KOBYLARZ de France Nature Environnement pour une troisième intervention et on repasse la parole à la salle juste après.

### **Mme Françoise KOBYLARZ, Membre FNE, STOP EPR Penly**

Bonjour. Je vais pouvoir affirmer encore ce qu'ont dit un certain nombre des intervenants, mais comme il y a des taxes pharaoniques qui vont tomber sur le territoire, je ne sais pas si je vais pouvoir être écoutée. Eh oui, il y a l'argent, il y a l'arrosage bien sûr! Et il y a le fait qu'on n'est plus si jeune que cela et qu'on sera mort quand on aura bien profité de l'électricité nucléaire et ce seront nos enfants ou petits-enfants qui vont s'occuper de faire les éboueurs.

Ce projet prétend donc préserver l'environnement avec une propagande bien argentée, mais il ne concerne pas seulement le territoire local, ce n'est pas seulement ceux qui seront arrosés qui sont concernés, c'est la France entière et peut-être le monde avec tous nos voisins qui en ont un petit peu assez de notre exception nucléaire. Donc, le fiasco nucléaire de Flamanville, apparemment il n'y a pas de soucis, on va trouver, on va y arriver, on ne va pas refaire les mêmes erreurs qu'on a faites à Flamanville puisque plus on fait d'erreurs plus on apprend des erreurs...

On peut considérer que là, on est en plus sur un territoire qui est fragile, il y a trop d'agriculture industrielle, le territoire a beaucoup de difficultés pour s'en sortir et on va rajouter une couche avec du nucléaire. On sera le territoire le plus nucléarisé de France en comptant La Hague et en comptant la Normandie. Donc, le danger permanent d'un accident nucléaire qui est déclaré possible, de plus en plus possible, par l'ASN, le CODIRPA qui nous apprend à nous demander quels légumes on va manger après la catastrophe nucléaire, mais on a le chantier aussi, on en a amplement parlé, mais je vais insister davantage sur les éléments de langage, non, elle ne sera pas reprofilée la falaise, elle sera saccagée! Vous avez vu les photos avant/après, ce que ça donne...

Je vais insister aussi sur le fait qu'une centrale nucléaire, c'est une usine chimique. On a des rejets liquides, gazeux, accidentels, mais aussi intégrés dans les normes, dans les mesures qu'on relève tout le temps d'ailleurs. C'est répandu dans l'eau, dans l'air, dans les sols, il y a du bore, de l'hydrazine, du fluide frigorigène qui est un gaz à effet de serre extrêmement puissant, il y a des rejets radioactifs, mais Monsieur BOILLEY en a parlé tout à l'heure, il y a des rejets d'eau chaude, il y a le réchauffement de l'atmosphère aussi et il y a aussi, on a parlé des galets et du sable, le transit qui est bloqué par les digues de Penly et on peut signaler aussi que le réchauffement climatique n'aime pas du tout le nucléaire. On a la montée des eaux, on l'a signalé, on a les falaises de plus en plus instables. La falaise recule aussi par l'intérieur avec le relief karstique qui favorise les infiltrations.

Ce qu'on peut dire en conclusion, c'est qu'en 1957 l'OMS espérait cyniquement en disant : la solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, ça serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude. Nous, nous ne nous résignons pas. L'urgence climatique disqualifie l'option nucléaire en se prétendant efficiente dans quoi, vingt ans, mais à quel coût?

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je vais vous inviter à conclure, Madame KOBYLARZ.

### **Mme Françoise KOBYLARZ, Membre FNE, STOP EPR Penly**

Et d'ici là qu'est-ce qu'on fait et avec quel argent? L'argent va être siphonné par le nucléaire. Les incertitudes climatiques ne nous permettent plus l'ignorance et le déni, nous refusons de perdre du temps et de l'argent pour sauver une filière sale, au bord du gouffre financier et qui nous fait croire en plus qu'elle sauvera le climat!

**M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Merci, Madame KOBYLARZ.

**M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

Je vais demander   EDF de r pondre sur les rejets, par exemple. Sur tout ce qui est d chets, cette question sera trait e en ligne le 19 janvier prochain, nous pourrions donc attendre cette date avec impatience, mais nous notons ces questions et nous les ressortirons le 19 janvier. EDF, avez-vous une r ponse sur les rejets ?

**M. Antoine M NAGER, EDF**

Je n'ai pas tr s bien compris o   taient les questions, mais je vais quand m me prendre le micro.

**M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

Vous avez l'esprit de synth se, Monsieur M NAGER.

**M. Antoine M NAGER, EDF**

Sur la question des rejets o  il y a des sous-jacents, sur la transparence, je pense qu'il y a beaucoup de gens dans cette salle, dont la personne qui vient de s'exprimer, qui sont membres de la Commission Locale d'Information, la CLIN   Penly. L'exploitant, lui, est soumis   des contr les permanents de l'Autorit  de s ret  nucl aire sur des autorisations qui lui ont  t  accord es qui se font sur la base d' tudes environnementales, d' tudes d'impact et d'ailleurs ces autorisations sont elles-m mes soumises   enqu te publique.

Donc, tout cela se fait dans la transparence, tout cela est publi  tous les mois, tous les habitants re oivent une lettre d'information. Ces r sultats sont pr sent s annuellement de fa on d taill e en Commission locale d'information, ils font l'objet d'une publication sur les sites d'Internet d'EDF, de l'ASN, de la CLIN, donc arr tons ces proc s en non-transparence et en rejets, toutes ces donn es sont publiques, accessibles de tout le public. Ces  l ments ne sont pas nouveaux et c'est l'occasion de refaire une mise au point.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Merci. Je vais donner la parole   la salle. On va commencer par Monsieur.

**M. Daniel LEFRAN OIS, Saint-Martin-en-Campagne**

Une question tr s courte, d'o  viendraient les agr gats pour faire fabriquer les 2 millions de tonnes de b ton dont on va avoir besoin pour la centrale ?

**M. Guillaume HEDOUIN, Conseiller r gional de Normandie**

Guillaume HEDOUIN, je suis conseiller r gional de Normandie et je viens de la CLI de l'ANDRA   La Hague. Effectivement, je trouve cela un petit peu g nant de travailler aujourd'hui sur cet ERC sans en fait avoir l'int gralit  de ce parcours du combustible parce que  a me para t tr s compliqu  aujourd'hui, en venant ici, de me dire qu'on va traiter uniquement les impacts sur le site m me, et ils sont nombreux et c'est important que les autres intervenants aient pu les nommer, sans regarder ce qu'il se passe   la fois en amont, comme l'a dit Monsieur BOILLEY, et ce qui va se passer aussi en aval. Du c t  de La Hague, on a effectivement, au niveau des retraits, d j   des rejets qui sont gigantesques et qui sont l gaux.

On a aussi une saturation sur les piscines. On a donc effectivement d j   eu des d bats sur cette piscine, on ne sait pas aujourd'hui si cette nouvelle piscine va  tre  tendue pour stocker   nouveau environ 12 000 tonnes de mati re radioactive et donc on prend un peu le d bat   l'envers, c'est- -dire que grosso modo on se dit qu'ici on ne va pas avoir   traiter l'ensemble de la fili re, sachant que le point d'arriv e, une fois qu' videmment les d chets sont us s, qu'on a des combustibles us s, on n'aura pas la place aujourd'hui de les mettre sur la piscine de La Hague. Je sais que  a fait partie d'un atelier sp cifique, mais je pense que c' tait important de le dire.

La deuxième chose, c'est que l'impact économique d'un EPR, c'est à un moment donné de prendre aussi en compte l'augmentation des coûts et l'augmentation des coûts énergétiques. J'interviens ici parce qu'on n'a pas pu en débattre à Caen, tout simplement parce qu'on s'est arrêté un peu sur les problèmes techniques, on était très concentré sur les problèmes techniques, mais le retour d'expérience du premier EPR, et rien ne contredit sur le deuxième EPR, c'est que cet EPR est aujourd'hui excessivement coûteux et qu'on n'a pas fait finalement de réelles études économiques comparatives avec d'autres sources énergétiques qui nous permettraient de développer rapidement des énergies beaucoup moins coûteuses pour nos concitoyens.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Je confirme que la question nous avait été posée à Caen. On avait retenu le fait de se voir en bilatérale. On attend vos dates, éventuellement on peut se voir à la fin, mais nous avons entendu ce que vous nous avez dit.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je voudrais proposer une troisième intervention. Je cherche toujours à équilibrer les prises de parole.

**Mme Marie-Pierre DECLERCQ, Citoyenne**

Bonjour. Marie-Pierre DECLERCQ, je suis simplement une citoyenne. J'ai entendu un certain nombre d'éléments. Ce qui m'inquiète, j'ai entendu le maire, je crois que c'est de Saint-Aubin-sur-Scie, qui se félicite et qui nous dit qu'il fera bon vivre ici. Moi, je m'inquiète. Si effectivement on doit avoir un certain nombre de piscines avec des déchets radioactifs dans l'environnement, excusez-moi, mais je n'ai pas envie d'avoir mes enfants et mes petits-enfants à côté de ces piscines radioactives. Peut-être que pour vous ce n'est pas un souci, mais pour moi c'est un souci quand même et apparemment on n'a pas de solutions pour les déchets radioactifs. Bure, on ne sait pas pour l'instant. Bure, on continue de creuser et on cherche. Les déchets radioactifs de ces nouveaux EPR, on ne sait pas effectivement maintenant ce qui est prévu, on va en discuter, EDF va y réfléchir, mais moi je n'ai aucune envie de piscines avec des déchets radioactifs dans le périmètre de Dieppe et autres. Merci.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci pour cette intervention. Dominique.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Je voudrais juste ajouter, je redis ce que j'ai dit tout à l'heure, cette question des déchets, on l'a entendue, on l'a entendue dans les réunions précédentes, on a justement reprogrammé nos temps forts, elle sera traitée le 19 janvier prochain.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Il y avait une question sur les agrégats.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Une question sur les agrégats, on l'a entendue à Ault par les élus d'Ault, on peut peut-être compléter cette réponse.

**Mme Caroline DIONISI, Adjointe au directeur de débat EPR 2 Penly EDF**

La question sur les agrégats est très bonne, elle est un peu prématurée aussi parce qu'aujourd'hui ce ne sont pas des choses qui sont figées, mais nous sommes ouverts et le débat peut aussi apporter ce type de réponses. Typiquement, dans le cadre de la commission « environnement », le groupe de travail économie circulaire réfléchit aussi à ces sujets-là, comment faire en sorte que les matériaux viennent du local, comment trouver des solutions pour que les circuits soient les plus courts possible, nous sommes donc ouverts à toutes les solutions.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Merci. Je vais me tourner vers Ma l pour les questions YouTube. Simplement pour dire qu'il y avait une question aussi concernant les prises de position sur les co ts  nerg tiques qu'on a bien not es. Cela fait partie des questions qui sont r guli rement trait es et revisit es   chaque fois qu'on traite un th me. L'occasion de vous dire qu'effectivement nous sommes d sol s de repousser la question notamment des d chets   une date ult rieure, mais nous sommes oblig s de faire des choix pour avoir des th mes qui permettent de parcourir l'ensemble des sujets du d bat.

## **M. Ma l GOURMI, Commission particuli re du d bat public**

Je remercie   nouveau toutes les participantes et tous les participants qui sont en ligne et qui restent toujours aussi nombreux. Quelques informations de plus par rapport   tout   l'heure. Il y a un certain nombre de d bats sur le statut des travailleurs et notamment sur le statut de protection des lanceurs d'alerte. Je propose de garder ces diff rentes questions pour tout   l'heure, en tout cas pour la deuxi me s quence qui traitera plus sp cifiquement de cette question-l .

Je tiens quand m me   rappeler, notamment   destination du ma tre d'ouvrage, que les personnes en ligne ont mentionn  qu'ils avaient envie d'avoir des informations et donc peut- tre que certaines questions, m me si une premi re r ponse a  t  apport e ou de premiers  l ments de r ponse ont pu  tre apport s, m riteraient peut- tre dans le futur davantage d' l ments.

En particulier, un besoin d'information a  t  exprim  concernant les rejets. Certains en ligne consid rent qu'il n'y a aucun rejet dans l'environnement, que ces rejets ne sont pas dangereux, d'autres estiment qu'on aurait besoin d'informations compl mentaires pour se faire un avis. Des questions ont  galement  t  pos es concernant les causes de r chauffement de l'eau et  galement pour voir si le r chauffement de cette eau a un impact ou non sur la faune et la flore. Des questions  galement tr s nombreuses, on vient d'en parler justement, sur le stockage des d chets, est-il possible notamment de faire du stockage   sec des combustibles us s sur le site de la centrale? Quelqu'un disait notamment qu'effluents, d chets et accidents, c'est   voir avec l'environnement et on souhaite avoir des r ponses.

Quelques questions. Une question de Joseph pour savoir comment EDF traite de la question du transit des galets. Une question de Julien qui demande «serait-il possible de conna tre les moyens et m thodes de l'ACRO, la dur e et la fr quence des pr l vements?». Un autre intervenant demande s'il est possible de mettre en ligne les rapports associ s, c'est une question plus sp cifiquement pour la CNDP, j'imagine. Enfin une question de Pierre pour savoir quels sont les impacts r els sur la faune et la flore d'un tel projet comme l'EPR 2   Penly. Je vous remercie.

## **M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

Il y a plusieurs questions, des questions auxquelles EDF peut r pondre, mais avant de leur passer la parole, tout ce qui concerne les emplois d plac s sera trait  le 12 janvier au Tr port. Nous pouvons donc attendre cette p riode. Est-ce qu'EDF peut r pondre aux questions qui lui ont  t  pos es?

## **M. Antoine M NAGER, EDF**

Excusez-moi, il y a les questions qui viennent d' tre pos es et il y en a une qui a  t  pos e plusieurs fois dans les interventions, je n'ai pas pu tout prendre tout   l'heure, concernant le trait de c te, le reprofilage de la falaise, ces points-l . Est-ce que vous nous permettez aussi d'y revenir et est-ce que vous nous permettez peut- tre de l'illustrer?

## **M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

Allez-y.

## **M. Antoine M NAGER, EDF**

En fait, tout le monde dans cette salle ne peut pas venir sur le site. On vous accueillerait volontiers comme on l'a fait avec soixante-cinq personnes samedi, mais on l'a finalement en image, peut- tre pour mieux se rendre compte de quoi on parle. Je rappelle que le site de Penly, quand il a  t  ouvert dans les ann es 80 pour accueillir quatre r acteurs, il a artificialis  les falaises. Elles sont donc d j  avec des sout nements artificialis s pour  viter justement leur  rosion. Donc, effectivement, un r acteur EPR 2 est un peu plus grand que les r acteurs actuels, il faut donc gagner un petit peu de place. C'est quelques pour cent et c'est sur la partie d j  artificialis e de la falaise.

Vous voyez, là où il y a les deux trous, c'est dans cette zone et sur la partie artificialisée vous voyez bien les espèces de marches d'escalier, donc ça se trouve dessous et ça, ça avait été déjà renforcé dans les années 80. Donc, la petite partie où on est, on est en bas et c'est ici qu'il faudrait creuser. C'est cette partie artificialisée qu'il faudra légèrement agrandir.

Je reviens maintenant sur les nombreux sujets concernant les rejets, concernant les études sédimentaires qui sont sous-jacentes au transit. La difficulté, à ce stade, c'est que tous ces points-là vont être dans l'étude d'impact environnemental, comme l'a dit Caroline DIONISI tout à l'heure, qui va justement faire partie des pièces, si le projet est décidé, qui vont être déposées en instruction. Donc, évidemment, ces études sont en cours, mais par définition, comme le projet n'est pas décidé et que ces autorisations du coup ne sont pas déposées, on ne peut pas tout donner.

Ce que l'on peut dire, ça a été dit aussi par Caroline DIONISI tout à l'heure, les réacteurs EPR 2 ont le même process de fonctionnement à la puissance près et aux évolutions que les réacteurs actuels, donc je dirais que l'on connaît bien les effets. Moi, je dirais simplement que vous connaissez très bien déjà aujourd'hui, de l'autre côté du Pays de Caux, un site avec quatre réacteurs. Je pense au site de Paluel, certes ce sont deux réacteurs de 1300 MWe, mais globalement, même s'il faut évaluer spécifiquement, et l'étude d'impact le fera sur le réacteur EPR 2, on passera sur le site de Penly d'un site avec deux réacteurs à un site avec quatre réacteurs qui ressemblera de façon globale à ce que vous connaissez de l'autre côté du Pays de Caux à Paluel.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. Il y avait une autre question sur les impacts sur le réchauffement.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Oui, sur le réchauffement de l'eau, sur les impacts sur la faune et la flore.

**M. Antoine MÉNAGER, EDF**

Là aussi, tout cela fait partie de l'étude d'impact. Aujourd'hui, l'impact thermique est de 2°C à 3°C dans les quelques mètres autour du rejet. C'est quelques mètres. Je vois le maire de Dieppe qui me regarde, non, ça ne réchauffe pas l'eau pour se baigner à Dieppe, sur la plage. C'est quelques mètres autour du point de rejet. Ça aussi, cela fait partie des études d'impact, c'est étudié, pour EPR 2, ça va être refait, mais on le connaît très bien avec les réacteurs actuels.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Pouvez-vous préciser le lieu de rejet par rapport à la centrale ?

**M. Antoine MÉNAGER, EDF**

Ils seront plutôt à 1 km au large. Si vous êtes sur la falaise, vous voyez des petites bouées et finalement les points de rejet ne sont pas très loin des petites bouées que vous pouvez voir.

**Mme Isabelle BARTHE, Commission particulière du débat public**

Juste une petite précision, il est vrai qu'aujourd'hui nous sommes sur la question des impacts du projet Penly sur le territoire. Néanmoins, quand vous parlez de l'étude d'impact, il y aura une étude d'impact pour le projet Penly, mais nous sommes dans un programme et un programme doit aussi comporter une étude d'impact. Donc, le programme que vous avez présenté au débat, il est déjà assorti d'une étude d'impact et donc ces éléments-là, vous devriez les donner à connaître au public. Ça, c'est quand même un élément important.

**Mme Caroline DIONISI, Adjointe au directeur de débat EPR 2 Penly EDF**

Je vais me permettre de répondre sur ce point. Là, nous sommes sur un point très juridique, mais c'est inexact. En fait il ne s'agit pas d'un programme au sens de la loi, il s'agit bien d'un projet et en fait c'est à titre volontaire, dans le cadre des discussions avec la Commission nationale du débat public, que nous avons élargi volontairement le périmètre de la saisine pour donner à voir au public l'ensemble des enjeux du programme de trois paires. En revanche, nous ne sommes pas soumis à date à la production d'une étude d'impact à cette échelle.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Monsieur BADRÉ, président de la Commission.

## **M. Michel BADRÉ, Président de la Commission particulière du débat public**

Je voudrais dire un mot là-dessus. On est sur un sujet complexe. Il y a effectivement un projet qui concerne deux réacteurs à Penly. Ça, c'est clair. Il y aura une étude d'impact sur ce projet, Monsieur MÉNAGER l'a dit tout à l'heure. Dans le calendrier de procédure, cette étude d'impact viendra plus tard. Cependant, le dossier présenté par EDF dit bien que c'est un programme de six réacteurs, je suis d'accord avec ce que vous venez de dire, ce n'est pas juridiquement un programme au sens plan de programme donnant lieu à une évaluation environnementale stratégique comme le disent les directives communautaires, on est bien d'accord avec vous là-dessus. Cependant, vous pouvez difficilement présenter une opération constituée par six réacteurs avec un degré de précision plus fort pour Penly que pour les autres, tout en disant que les impacts environnementaux on les verra plus tard au moment de l'étude d'impact. Il y a bien quand même des données qui doivent être fournies pour que le public – c'est bien le but de notre débat – puisse participer à la préparation des décisions en comprenant de quoi on parle.

Si on lui dit «c'est plus tard», c'est un peu difficile à accepter. Cela dit, j'ai bien conscience de ce que vous venez de dire, il y a des procédures administratives, elles se feront le moment venu, la DREAL pourrait en parler bien mieux que moi, mais ça n'empêche pas que vous, au stade du débat public, il nous appartient à nous, Commission du débat public, de dire que vous ne pouvez pas ne pas répondre à des questions comme celles qui sont posées. Dire «on verra plus tard», ce n'est pas suffisant.

S'il vous plaît, on a rappelé au début que les applaudissements n'étaient vraiment pas nécessaires.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Il y a plusieurs prises de parole, mais nous arrivons vers la fin de la séquence environnement. Je peux prendre encore quelques questions, mais pas nombreuses, je vais en prendre deux, je suis désolé. J'ai vu Monsieur tout à l'heure lever la main, je voudrais donc lui accorder la parole.

## **M. Michel LABROUSSE, Global Chance**

Je voudrais d'abord remercier la Commission d'avoir diversifié cette fois-ci l'ensemble des intervenants. Le gouffre qui s'ouvre entre ce qui nous a été présenté tout à l'heure par les représentants du GIEC Normandie et ce que vient de dire Monsieur au sujet de légèrement agrandir une plateforme, quelques mètres, quelques degrés, il y a une énorme différence entre ces deux visions et nous sommes en face d'une part en gros de gens qui, non pas prédisent, mais qui nous disent que oui, nous ne sommes pas loin de l'Armageddon, c'est-à-dire que la catastrophe peut arriver, et par ailleurs de gens qui nous disent, étude d'impact, eux, parlent en termes déterministes alors qu'on parle en termes probabilistes quant aux possibilités d'accidents et de difficultés. La question qui se pose c'est pourquoi avoir choisi ce site de Penly qui est quand même extrêmement sensible. Je pense que la raison c'est, comme l'a dit Monsieur, quelques degrés en plus. N'oublions pas qu'une centrale nucléaire rejette 70 % de l'énergie qu'on y fait entrer sous forme d'uranium. Le site de Penly n'est certainement pas le plus approprié par rapport à cette incertitude qui nous est proposée.

Dans les minutes qu'il me reste, je voudrais revenir sur l'intervention de Monsieur de l'ACRO concernant l'uranium. Il ne faut pas oublier qu'en amont de l'uranium, ce n'est pas l'uranium métal qui nous intéresse, ce n'est pas le minerai, c'est qu'aujourd'hui plus de la moitié de l'uranium qui est enrichi et donc nécessaire pour les centrales dépend essentiellement d'un pays avec lequel les relations sont difficiles, c'est la Russie. En France, on produit et on produira dans les dizaines d'années qui viennent moins de la moitié de l'uranium enrichi dont on a besoin. Je crois que c'était intéressant de le signaler dans cette perspective. Merci.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci à vous. Je vais proposer une deuxième prise de parole.

## **M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Avant que vous ne repreniez la parole, concernant les questions qui ont été posées sur l'ACRO, on vous renvoie vers le site de l'ACRO pour qu'il vous donne des précisions sur les prélèvements qu'ils font.

## **Mme Myrto TRIPATHI, Les Voix du Nucléaire**

Je suis Myrto TRIPATHI, la présidente de l'ONG Les Voix du Nucléaire. Nous sommes une association entièrement composée de bénévoles, dont plus de la moitié ne fait pas partie de la filière nucléaire et n'a aucun rapport avec elle.

La première chose que je voudrais dire c'est que nous sommes quand même surpris de voir à quel point dans les prises de parole on est assez loin de la représentativité d'abord de l'opinion publique des Français, y compris des Français dont on a tendance et l'habitude de penser qu'ils sont antinucléaires, comme on le voit de manière croissante au sein des rangs de EELV, y compris de LFI, il y a de plus en plus de personnes qui commencent à se tourner vers l'option nucléaire comme étant une option favorable pour l'avenir en termes de climat, d'environnement et de solidarité. C'est aussi assez peu représentatif de l'opinion publique en Europe, y compris en Allemagne où l'opinion est aussi favorable et croissante, et de l'opinion publique dans le monde où en fait vous avez de plus en plus de pays qui se tournent de manière absolument décisive vers des programmes nucléaires de plus en plus ambitieux pour accompagner, compléter et être le socle de tout ce qui va être une transition énergétique bas carbone dont on est d'accord, tous ici, qu'elle doit s'appuyer sur toutes les énergies bas carbone.

Moi, je soutiens le nucléaire en plus des deux autres qui sont l'hydroélectricité et les énergies renouvelables intermittentes que sont l'éolien et le solaire. On est aussi surpris et frappés que des choses qui sont factuellement fausses finalement semblent devenir vraies à force d'être répétées et on pense qu'il serait important pour la population ici, qui n'est pas forcément au fait et qui a d'autres domaines d'intervention, et c'est tant mieux, finalement découvre un sujet en étant exposée à des choses dont la science et les différents rapports répètent qu'ils sont le contraire de ce qui est dit ici.

**M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Je vais vous inviter à conclure parce que nous sommes à cinq secondes de la fin de votre intervention.

**Mme Myrto TRIPATHI, Les VOIX DU NUCLÉAIRE**

Je vais conclure. Par exemple, le GIEC appelle à ce que le parc nucléaire mondial soit multiplié de fois deux à fois six. L'énergie nucléaire, notamment la française, est la plus bas carbone de France.

**M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Excusez-moi, c'est le temps de la conclusion, pas des exemples, s'il vous plaît.

**Mme Myrto TRIPATHI, Les VOIX DU NUCLÉAIRE**

L'OMS et le JRC disent que c'est l'impact environnemental le plus faible de toutes les alternatives en termes d'énergie. Donc, malgré les difficultés du parc aujourd'hui, et je vais finir très rapidement, je vous en remercie, malgré les difficultés du parc, aujourd'hui le parc nucléaire français fournit à la France une empreinte carbone qui est entre cinq à dix fois inférieure à celle de l'Allemagne. Donc, aujourd'hui, il faut aussi considérer les faits, considérer...

**M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. Excusez-moi, vous débordez, les autres intervenants et intervenantes ont respecté ce temps de parole.

**Mme Myrto TRIPATHI, Les VOIX DU NUCLÉAIRE**

Alors merci beaucoup d'avoir au moins pris ma question, on aura eu une intervention pronucléaire. Merci.

**M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. Je vais inviter Isabelle BARTHE, membre de la Commission, à réagir et aussi à faire le délicat exercice de voir dans quelle mesure les interventions et les réponses apportées ont correspondu avec les différents points soulevés dans les ateliers préparatoires. Isabelle.

**Mme Isabelle BARTHE, Commission particulière du débat public**

Dans les ateliers préparatoires, il y avait énormément de choses qui sont aussi ressorties dans vos questions, ce qui est plutôt rassurant, ça veut dire que le territoire se pose globalement les mêmes questions. On note quand même qu'il y a beaucoup de questions sur les impacts, notamment sur les rejets de la centrale et des deux EPR s'ils venaient à avoir lieu, des questions sur les impacts du changement climatique, notamment sur la montée des eaux et sur la bonne prise en compte de ces événements par rapport au positionnement et au niveau de socle des futurs EPR. La question des impacts sur la circulation des galets est revenue, ça a été souligné dans les deux réunions, elle est revenue ce soir également.

La question de la hausse de la temp rature de l'eau est une question importante  galement et bien  videmment il y a tout ce qui concerne l'amont et l'aval, c'est- -dire la phase chantier et ensuite la fin de vie, comment serait pris en compte le d mant lement pour pouvoir faire un bilan complet du cycle de vie de ces EPR s'ils venaient    tre construits.

Je ne reviens pas sur ce qui a  t  dit tout   l'heure sur la n cessit  de donner davantage de pr cisions sur les  tudes d'impact sans renvoyer   un dossier qui serait mis   disposition du public ult rieurement. Donc il faudra sans doute qu'il y ait des pr cisions qui soient apport es plus rapidement sur le site Internet du d bat, probablement sans doute   partir du syst me de questions/r ponses, mais sans doute aussi en creusant les questions qui ont  t  pos es aujourd'hui.

Je voudrais juste valider avec nos  tudiants et les rapporteurs des travaux pr paratoires si pour eux les r ponses apport es ont  t  satisfaisantes ou s'ils estiment qu'il y a d'autres choses qui m riteraient d' tre apport es. Auparavant, nous avons entendu la demande de fact-checking, elle a  galement  t   voqu e sur la cha ne YouTube, donc ce sont des questions que nous attendons et auxquelles nous donnerons une r ponse en fin de r union.

### **Intervenante non identifi e-hors micro**

S'il vous pla t, qu'est-ce que c'est que le « fact-checking » ? Ce n'est pas du fran ais.

### **Mme Isabelle BARTHE, Commission particuli re du d bat public**

Vous avez raison, Madame. Je crois que tout   l'heure David PROTHAIS en avait parl , mais c'est la question de la v rification des affirmations. La dame qui a parl  tout   l'heure a dit : il y a des faits qui sont  nonc s comme des faits et qui sont en r alit , selon elle, des contre-v rit s. Elle demande donc si ces faits pourraient  tre v rifi s. Ce que nous proposons c'est que dans le cas o  il y a des  nonc s qui sont contradictoires entre les deux parties, nous demandons aux personnes qui  mettent ces affirmations de sourcer leurs propos pour qu'EDF puisse r pondre de mani re sourc e  galement et que ces  l ments puissent  tre mis   disposition du public dans les jours qui suivent le moment o  les questions seront pos es. Est-ce que dans les personnes qui ont rapport  les travaux du 6 et du 10 d cembre, vous souhaiteriez rajouter des  l ments ou relever des questions auxquelles vous n'avez pas trouv  de r ponse ?

*Intervention inaudible-hors micro*

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Aucune r ponse, c'est un constat un peu dur quand m me.

### **Mme Isabelle BARTHE, Commission particuli re du d bat public**

On a entendu que vous n' tes pas satisfait du report   des  tudes ult rieures.  a, c'est tr s clair.

*Intervention inaudible-hors micro*

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

On ne vous entend pas, donc il faudrait juste passer un micro.  tes-vous du groupe  tudiant ?

*Intervention inaudible-hors micro*

### **Mme Isabelle BARTHE, Commission particuli re du d bat public**

Je crois que vous n' tes pas les personnes qui  taient charg es de...

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Les rapporteurs. On s'adressait aux rapporteurs.

### **Mme Isabelle BARTHE, Commission particuli re du d bat public**

On s'adressait aux rapporteurs, ce n' tait pas une relance du public. Merci.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

On ne va pas rouvrir le d bat, vous m'excuserez.

## **Mme Isabelle BARTHE, Commission particuli re du d bat public**

Ce que je rel ve aussi c'est que des personnes ont dit que la restitution des travaux du 6 et du 10 d cembre m riterait d' tre diffus e. Bien  videmment, ils vont  tre post s sur notre site Internet et nous vous invitons   les faire circuler aussi sur le territoire.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Je vous propose donc de passer   la s quence suivante sur l'am nagement. Nous sommes dans le timing. Avant de passer   cette s quence, on voudrait inviter des  tudiants de Sciences Po Rennes   Caen qui ont initi  un travail. C' tait une initiative de la Commission particuli re, ils y ont r pondu favorablement et ils vont vous pr senter une m thodologie puisqu'ils commencent leurs travaux. Je crois que le sujet c'est Penly en 2040 sur les questions environnementales et d'am nagement. Ils vont vous pr senter surtout leur m thodologie pour rendre des travaux dans le cadre du d bat d'ici fin f vrier et nous avons comme intervenante Claire BOUDIER, Laure BAUZA et Enora BERTON. C'est   vous pour quatre minutes, je vous apporte un micro.

## **Mme Enora BERTON, Sciences Po Rennes   Caen**

Merci beaucoup. Bonsoir   toutes et   tous. Nous sommes des  tudiants de Sciences Po Rennes   Caen et nous voudrions d'abord remercier la CNDP avec qui nous travaillons pour r aliser un travail prospectif participatif sur le territoire de Petit-Caux et de ses alentours. Nous avons voulu comprendre comment se repr sentent le territoire, les habitants de Petit-Caux et le bassin de vie autour de la centrale d'ici 2040 avec ou sans les nouveaux r acteurs nucl aires. Pour cela, nous avons donc adopt  une d marche participative et mobilis  deux m thodes des sciences sociales : d'un c t  le questionnaire qui nous a permis de toucher un large panel de personnes et de l'autre les entretiens qui permettent d'obtenir des donn es plus d taill es sur les repr sentations qu'ont les habitants de leur territoire. Nous avons choisi de retenir un rayon de 30 kilom tres autour de la centrale pour le territoire de l'enqu te, consid rant qu'il s'agit du territoire le plus expos  aux risques et incluant le plan en particulier d'intervention en cas d'incident nucl aire.

Donc, lors du week-end des 18 et 19 novembre, nous avons recueilli l'opinion de 204 personnes gr ce   des questionnaires et de 15 personnes gr ce   des entretiens. Ces questionnaires et entretiens ont  t  r alis s dans des communes autour de Petit-Caux que vous pouvez voir afficher   l' cran afin que celles et ceux qui n'ont g n ralement pas la possibilit  de s'exprimer puissent le faire dans le cadre du d bat public. Nous allons   pr sent vous pr senter les premiers  l ments que nous avons r colt s sur le terrain qui ne sont  videmment pas des r sultats d finitifs.

## **Mme Claire BOUDIER, Sciences Po Rennes   Caen**

Nous allons commencer par vous pr senter un petit peu les caract ristiques du panel de personnes qu'on a pu interroger. Donc, au sein des 204 questionnaires que nous avons r colt s, nous avons une parit  entre femmes et hommes et nous avons constat  que les cat gories « retrait s » et « employ s »  taient bien repr sent es par rapport   leur repr sentation dans la population globale de la commune de Petit-Caux. En revanche, on avait une surrepr sentation des personnes de plus de 50 ans ainsi que des artisans et commer ants et une sous-repr sentation des ouvriers et ouvri res. C'est donc quelque chose qu'il faut garder en t te par rapport aux premiers  l ments que nous allons pr senter.

Donc, nous avons pu constater, en demandant aux personnes si elles avaient entendu parler du projet, que celles qui en avaient entendu parler l'avaient majoritairement  t  par du bouche- -oreille ou via des m dias, ce qui inclut les r seaux sociaux. Nous avons quand m me not  un manque d'information de la population puisqu'un quart des personnes que nous avons interrog es n'avaient jamais entendu parler du projet et c'est notamment frappant chez les jeunes puisque 65 % des moins de 25 ans n'avaient jamais entendu parler du projet de construction des deux EPR   Penly. Par ailleurs, moins de 3 % des personnes qu'on avait pu interroger et qui avaient connaissance du projet avaient l'occasion d'exprimer leur avis, ce qui est quand m me, nous trouvons, un chiffre assez frappant.

Nous avons ensuite r alis  un nuage de mots   partir des questionnaires avec les ressentis qui ont  t  exprim s quant   la potentielle construction des nouveaux EPR. La taille des mots sur le nuage d pend de la fr quence   laquelle ils ont  t  utilis s et on peut voir, selon les couleurs, qu'en rouge on a les sentiments plut t n gatifs, en vert plut t positifs et en gris les sentiments qui sont neutres ou sujets   diff rentes interpr tations. On peut donc voir que la population est a priori partag e sur le projet de construction puisque, par exemple, le mot « n cessit  », qui est beaucoup revenu, est sujet   diff rentes interpr tations. Il peut   la fois  tre un sentiment positif ou un sentiment de r signation quant   la n cessit  du projet pour alimenter le territoire en  lectricit .

d bat public organis  par

## **Mme Laura BAUZA, Sciences Po Rennes à Caen**

On a ensuite interrogé les habitants et habitantes du territoire sur leurs besoins et les perspectives d'évolution de ce territoire et on a 78 % des personnes interrogées qui ont déploré un manque de services médicaux et 43 % d'entre elles pensent que le secteur va être encore plus mis sous tension avec l'arrivée des personnes qui travailleraient à la construction des nouveaux EPR si le projet a lieu. À l'inverse, 64 % des personnes que nous avons interrogées pensent que le projet aurait des conséquences positives sur l'économie du territoire.

Donc, pour conclure rapidement, nous allons rappeler que ces éléments sont encore une fois tirés du début de notre enquête. Ils ne représentent donc pas toute la diversité des ressentis, mais ils permettent de montrer une situation qui est moins monolithique que ce qu'on pensait au départ. Ça peut donc laisser supposer que la population attend des garanties et des réponses à des inquiétudes, même lorsque les personnes sont a priori en faveur du projet. Nous allons donc poursuivre notre travail dans les prochaines semaines, notamment les 13, 27 et 28 janvier et nous allons revenir sur le territoire pour recueillir l'avis des habitants et habitantes. Donc, si vous souhaitez participer à notre étude, vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone, au numéro de téléphone qui s'affiche à l'écran, et nous allons passer parmi vous pour vous distribuer des flyers. Contactez-nous si vous voulez donner votre avis. Merci.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci et bravo pour le temps de parole presque tenu et la densité de vos interventions. Vous êtes là encore avec nous, donc j'imagine que les gens peuvent venir vous voir à la fin de la réunion s'ils veulent des précisions pour ce travail dont nous attendons les conclusions dans le cadre du débat.

Nous allons passer à la partie aménagement, le temps n°2. Comme tout à l'heure, je vais inviter plusieurs personnes qui se sont déclarées volontaires pour restituer les ateliers du 6 et 10 décembre. Je vais donc inviter Guy LECONTE, habitant de Saint-Pierre-en-Val, qui remplace Madame Françoise MACÉ qui s'était déclarée volontaire, mais qui malheureusement est souffrante et ne peut venir, ainsi que Thomas GILLET et Raphaël MURAINÉ de l'INSA de Rouen. Je les invite à bien vouloir me rejoindre à la tribune. Je vais inviter aussi Monsieur Patrice PHILIPPE, maire de Petit-Caux, mais c'est au titre de président de la commission « foncière » du plan d'action territorial normand que nous l'invitons volontiers à venir. Nous allons donc avoir, sur le sujet de l'aménagement, la restitution, deux fois quatre minutes pour les deux ateliers puis l'intervention de Monsieur PHILIPPE et après la parole à la salle pour échanger.

## **M. Guy LECONTE, Habitant de Saint-Pierre-en-Val**

Je vais vous restituer les travaux de la réunion du 6 décembre à Saint-Pierre-en-Val. Si on devait résumer effectivement les questions liées à l'aménagement du territoire, je dirais : quel projet de territoire équilibré doit-on envisager pour accompagner un tel projet si celui-ci devait se réaliser ? Sachant par ailleurs que deux types de populations nouvelles vont arriver sur ce chantier. Une population provisoire liée à la construction des infrastructures du projet et une population permanente liée à la maintenance et à l'exploitation de ce nouveau projet.

Parmi les constats et les questions, la question du logement a été abordée, question prioritaire. Déjà, on constate une pénurie de logements abordables sur ce territoire, beaucoup de résidences secondaires, la question étant de savoir où seront logés les ouvriers de ce chantier. Il n'y a plus de terrains disponibles pour construire, quid de l'évolution des plans locaux d'urbanisme ? Une arrivée de population nouvelle et la construction de nouveaux logements entraîneront effectivement une artificialisation des terres. Le projet va entraîner aussi une bétonisation de nouveaux terrains. Si on construit de nouveaux logements pour les travailleurs, que deviennent ces logements après le chantier ? Cet ensemble de questions doit effectivement nous interpeller.

Un autre constat, constat concernant les infrastructures sanitaires, les personnels soignants, sachant qu'on se pose une question importante : quel impact de la radioactivité du fait de ces deux nouveaux EPR ? La zone de sécurité va-t-elle être élargie ? Effectivement lorsqu'on parle de projet de territoire équilibré, on doit effectivement s'interroger sur le périmètre d'intervention de ce projet. Les professionnels de santé sont effectivement en pleine pénurie actuellement. Les infrastructures sanitaires sont certainement insuffisantes, un afflux de population sur un temps court, une dizaine d'années certainement, on parle de 8000 ouvriers qui seront, pour certains, accompagnés de leur famille, bien entendu.

Le deuxième constat concerne effectivement les services publics, quels services publics pour ces nouveaux arrivants? Services publics pour une population provisoire. Manque d'écoles, d'infrastructures éducatives. Comment l'accueil de nouvelles populations sera-t-il anticipé?

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Il vous reste une vingtaine de secondes.

**M. Guy LECONTE, Habitant de Saint-Pierre-en-Val**

Concernant la mobilité, quel impact concret du projet sur les infrastructures routières manquantes ou mal entretenues? Quelle prévision de trafic routier en phase chantier? Quelle prévision sur les réseaux ferroviaires? Aujourd'hui les annulations de trains sont fréquentes, le réseau en mauvais état, le projet entraînerait-il des offres de transport plus nombreuses? Est-ce possible de développer le vélo-route? Effectivement on doit se poser la question du développement de ce type de mobilités.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

On dépasse un petit peu les quatre minutes, avez-vous encore beaucoup de questions?

**M. Guy LECONTE, Habitant de Saint-Pierre-en-Val**

Je n'ai pas terminé.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Est-ce que vous pouvez donner les thèmes des autres sujets afin que je puisse passer la parole?

**M. Guy LECONTE, Habitant de Saint-Pierre-en-Val**

Travail, l'emploi bénéficiera-t-il au territoire? Des craintes ont été exprimées de voir se développer des emplois non pérennes le temps du chantier.

Il y a eu quelques réflexions complémentaires que je souhaitais vous délivrer également. Pourquoi deux réacteurs supplémentaires à Penly alors que notre département et la région Normandie sont excédentaires en production d'énergie électrique?

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je suis désolé, je vois qu'il y a une deuxième feuille, mais je pense que nous allons dépasser considérablement. Peut-être juste un point et je passe la parole parce que je pense que vos questionnements de toute façon recoupent ceux d'Ault en grande partie. Un dernier point, si vous voulez bien.

**M. Guy LECONTE, Habitant de Saint-Pierre-en-Val**

Sur ce micro-territoire, plusieurs projets liés à l'énergie sont en cours. On parle effectivement d'un parc éolien en mer, d'un projet éolien dit Moulin Sacard entre Saint-Pierre-en-Val et Mesnil-Réaume. La construction en plus des deux réacteurs de Penly, trop c'est trop, c'est toujours la même population qui subit les contraintes et les nuisances liées à une politique énergétique concentrée sur une partie de territoire national. De notre point de vue, chaque département et région de France devrait contribuer à hauteur de leurs besoins en énergie à participer d'une manière ou d'une autre à la production d'électricité.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je suis désolé, je vais devoir vous interrompre. Je suis désolé, la règle est la même pour tout le monde. Nous avons un petit peu débordé, mais comme l'a dit Dominique, tout sera enregistré et surtout je vous invite à réagir après si certaines des interrogations ne sont pas relayées par vos camarades.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

On versera les questions. On les a récupérées le 6 et le 10 et nous les verserons au site. Là, nous avons les élèves de l'INSA parce qu'on nous demande sur Internet qui parle. Alors, c'était un habitant de Saint-Pierre-en-Val et là ce sont deux élèves de l'INSA Rouen Normandie.

**M. Raphaël MURAINÉ, Etudiant INSA Rouen**

Bonjour à tous. Je me présente, je m'appelle Raphaël MURAINÉ et je suis étudiant à l'INSA.

## **M. Thomas GILLET, Etudiant INSA Rouen**

Bonjour à tous. Je m'appelle Thomas GILLET, je suis aussi étudiant à l'INSA. Du coup, en ce qui concerne l'aménagement du territoire, quatre sujets ont été abordés : le logement, la santé, l'école et le transport. À chaque fois avec des constats, des questions et des recommandations.

En ce qui concerne le logement, deux questions ont été soulevées, notamment en ce qui concerne comment vont être accueillis tous les arrivants puisqu'il va y avoir environ 8000 employés et leur famille. Donc, comment est-ce qu'ils vont être accueillis sur ce territoire ? Ensuite en ce qui concerne la gestion du foncier et l'étalement urbain, qu'en est-il du principe de zéro artificialisation ?

## **M. Raphaël MURAINÉ, Etudiant INSA Rouen**

C'est justement le 10 décembre que la question est venue, comme mentionné aussi le 6 décembre, sur les PLUi. Est-ce que ces plans locaux d'urbanisme intercommunaux vont être revus pour prendre en compte l'évolution des terrains disponibles pour construire et donc ce problème de l'étalement urbain et de ce qui a été mentionné aussi avec la bétonisation ?

## **M. Thomas GILLET, Etudiant INSA Rouen**

C'est pour ça qu'il y a deux recommandations qui ont été faites. La première ce serait de densifier au mieux le territoire et ensuite de prévoir une intégration paysagère et un urbanisme à faible impact énergétique.

La deuxième thématique, c'est la santé. Avec notamment un constat : comment faire face aux besoins en personnels de santé alors que le pays fait déjà face à des carences à ce sujet ? Il y a des personnes vivant dans le périmètre de sécurité à proximité de la centrale qui font état d'un manque d'information sur les procédures d'alerte et sur la gestion des risques.

## **M. Raphaël MURAINÉ, Etudiant INSA Rouen**

Effectivement, le 10 décembre, l'accent a été mis sur le fait que le manque de personnels hospitaliers est un problème, au-delà du régional, qui est un problème national. Il a donc un impact direct sur l'acheminement visé pour permettre le projet. Effectivement, cela pose des problèmes puisqu'il faut des arguments de séduction pour apporter tout ce personnel. Nous avons eu aussi une remarque par rapport aux moyens de protection, par exemple de la personne, avec des remarques sur le fait que c'était un peu léger. Je mentionne par exemple les pastilles d'iode qui protègent la thyroïde.

## **M. Thomas GILLET, Etudiant INSA Rouen**

Du coup, cela soulève la question suivante : comment faire venir des personnels de santé et des infrastructures hospitalières dans la région ? De cette question découlent deux recommandations : veiller à la transparence des procédures de sécurité et améliorer la présence des services publics sur le territoire.

Ensuite, la thématique de l'école et plus globalement des établissements scolaires a été évoquée puisqu'il y a une préoccupation sur les infrastructures éducatives et on peut se demander s'il y aura assez d'établissements scolaires pour tous les élèves, pour tous les futurs enfants. De cette question découlent là encore deux recommandations : accueillir et accompagner les nouvelles familles pour favoriser leur intégration et veiller à la sécurité des personnes et des biens.

Le dernier sujet qui a été abordé c'est le transport et le déplacement avec deux constats : il y a des axes routiers saturés par moment et par endroit et il y a un manque d'infrastructures routières et ferroviaires.

## **M. Raphaël MURAINÉ, Etudiant INSA Rouen**

Le 10 décembre, nous avons aussi mentionné ce qu'il se passera dans le futur. Une fois la phase de chantier terminée, qu'est-ce qu'il advient de ces infrastructures ? Une infrastructure, ça a besoin d'être entretenu et l'entretien peut être remis en cause en accord avec le budget qui sera justement alloué après cette phase de chantier. Ça soulève donc encore des questionnements.

## **M. Thomas GILLET, Etudiant INSA Rouen**

De ces questionnements découlent des recommandations. Il faudrait réactiver la ligne ferroviaire entre Dieppe et Abbeville et enfin utiliser les voies maritimes pour le transport de matériaux lors de la construction.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. Est-ce que vous êtes à la fin ?

**M. Thomas GILLET, Etudiant INSA Rouen**

Il reste une dernière question.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Allez-y.

**M. Thomas GILLET, Etudiant INSA Rouen**

Enfin, une dernière question a été soulevée : qui va payer l'aménagement et les équipements nécessaires sur le territoire ?

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci beaucoup pour cette restitution à deux voix parfaitement orchestrée. Je tiens à le préciser pour les internautes qui n'avaient peut-être pas compris la séquence, on restituait les deux ateliers des 6 et 10 décembre et là on va entrer dans la phase de débat, mais avant cela la Commission a souhaité inviter Patrice PHILIPPE, maire de Petit-Caux, on l'a précisé, mais qui est aussi président de la commission « foncière ». Vous avez soulevé beaucoup de problématiques foncières dans vos propos. On souhaitait vous entendre par rapport aux travaux que cette commission mène au sein du plan d'action territorial normand. Monsieur Philippe, vous avez quatre minutes, c'est à vous.

**M. Patrice PHILIPPE, Président de la commission « foncière » Région Normandie et maire de Petit-Caux**

Bonsoir à toutes et à tous. J'aurais des réponses directes aux questions qui ont été posées, mais comme le temps qui m'était imparti est en train de s'écouler... Moi, en tant que maire de Petit-Caux et président de la communauté de communes Falaises du Talou et dans la lignée de mes prédécesseurs lors de l'implantation des deux premiers réacteurs, je veux exprimer ce soir l'enthousiasme de tout un territoire pour le projet EPR 2. Nous sommes tous, collectivités locales, acteurs régionaux, élus, industriels, convaincus que la construction de deux nouveaux EPR à Penly est une chance pour l'avenir de notre territoire. Je rappelle que cette installation permettra de produire massivement une électricité bas carbone, pilotable et complémentaire des énergies renouvelables, et surtout que cela constitue un enjeu important de souveraineté énergétique. Si ce projet voit le jour, ses conséquences sur notre territoire sont extrêmement structurantes.

Ne me faisant pas de soucis sur l'acceptabilité globale du nucléaire, il est important d'anticiper les effets du chantier sur notre territoire et de ses habitants afin que ce développement se fasse en harmonie avec le territoire. Il est essentiel de conserver notre activité, de conserver notre potentiel touristique de notre environnement et de notre qualité de vie. Sans oublier qu'à ce projet viennent s'ajouter d'autres projets comme le doublement de la RD 925 et l'atterrissage de la connexion des éoliennes en mer, il est primordial de maîtriser les impacts du chantier sur la vie quotidienne de nos habitants, de la préservation et du développement de nos entreprises locales. C'est le sens du travail engagé par les acteurs du territoire depuis déjà un et demi dans le cadre d'un plan d'action territorial constitué de sept commissions thématiques sur un périmètre très large.

J'ai l'honneur de présider effectivement, en tant que président du territoire le plus impacté, l'une de ces commissions dédiées au foncier et à l'urbanisme. C'est à ce titre que j'interviens aujourd'hui pour vous faire part des travaux engagés dans cette commission. Il y a un besoin important de foncier pour le chantier et les aménagements du territoire. Il y aura des besoins pour EDF, mais aussi pour le chantier de manière temporaire ou pérenne pour les aménagements des collectivités. Ce chantier mobilisera énormément de travailleurs qu'il faudra accueillir. Les premières estimations de personnels du chantier font état, pendant la période de pic, jusqu'à 8000 salariés avec un objectif ambitieux de 50 % d'emplois locaux, soit un apport de plusieurs milliers de travailleurs. À terme, ce ne sont pas moins de 1000 familles qui vont s'installer définitivement sur notre territoire pour exploiter ces deux nouveaux réacteurs.

L'accueil de ces populations devra se faire dans les meilleures conditions, dans le respect de l' vidence et de la strat gie de d veloppement des collectivit s. Ce qui rend n cessaire la cr ation d'infrastructures et de services. Construction de logements, habitations p rennes pour les familles et la personne d plac e. D veloppement d'une offre de logements temporaires, d veloppement et dimensionnement des services existants afin d'adapter la vie sociale de ces salari s. Cr ation d'infrastructures m dicales pour r pondre aux besoins.

Enfin, le transport et la mobilit . Sujet extr mement important. Il faut engager tr s vite, si le projet est d cid , une r flexion collective avec EDF pour anticiper, r duire les nuisances et garantir pour tous la possibilit  de se d placer facilement sur le territoire, tous les moyens doivent  tre  tudi s pour le transport des mat riaux et  quipements, mais aussi celui des personnels. Pour r aliser ces projets, il faut assurer la compatibilit  avec les documents d'urbanisme et concilier ses besoins avec la tension d j  existante dans le domaine du foncier agricole comme cit  pr c demment avec la coexistence avec d'autres projets importants impactant principalement Petit-Caux. La loi climat et r silience fixe l'objectif   atteindre de z ro artificialisation nette d'ici 2050.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Je vais vous inviter   conclure, vous arrivez dans les dix derni res secondes.

### **M. Patrice PHILIPPE, Pr sident de la commission « fonci re » R gion Normandie et maire de Petit-Caux**

Pour autant la loi pr voit aussi le maintien de projets d'envergure nationale qui pourraient permettre de compenser l'artificialisation correspondante sur une maille plus large, r gionale voire nationale. Il me para t indispensable de bien inclure le projet EPR 2 et les am nagements du territoire associ s dans cette d finition afin de permettre la bonne int gration du chantier sur le territoire.

Pour conclure, je suis persuad  que ce projet EPR 2   Penly est une chance pour notre territoire et ses habitants. C'est l'occasion pour nous de d velopper, en conservant notre ADN normand, notre qualit  de vie, notre activit  tout en contribuant   cet objectif majeur de d carbonation de l' nergie et de souverainet  industrielle et  nerg tique de notre pays.

### **M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

On n'applaudit pas, merci. On se l' tait dit d s le d part, nous allons continuer comme  a. On va demander aux services de l' tat de r pondre, Monsieur le Directeur de la DREAL, Monsieur le Directeur de la DDTM, Monsieur le Directeur de l'ARS pour ce qui vous concerne.  ventuellement nous aurons aussi le pr sident de la CLIN qui pourra r pondre sur les pastilles d'iode. Si le repr sentant de l' tat en la personne de Monsieur le sous-pr fet veut r pondre sur une question particuli re. Les services de l' tat sont   la r ponse.

### **M. Olivier MORZELLE, Directeur de la DREAL Normandie**

Je peux peut- tre apporter quelques r ponses peut- tre sur deux sujets, le sujet du logement et celui du transport. Sur celui du logement, oui,  videmment, il va y avoir beaucoup de monde qui va arriver, donc oui, il va falloir les loger et il faut planifier et la planification c'est l'affaire d'un certain nombre de documents, les PLUi, les SCoT,  a a  t   voqu , les PLH  galement, les plans locaux d'urbanisme, qui devront  tre travaill s pour regarder comment on peut accueillir ces populations et ils devront  tre travaill s dans l'objectif qui a  t  signal , l'objectif de sobri t  fonci re.

C'est une priorit  aussi, une politique prioritaire du gouvernement, que de travailler   la sobri t  fonci re, le fameux ZAN, Z ro Artificialisation Nette,    ch ance de 2050 se traduisant dans un premier temps par une diminution par deux de la consommation de l'artificialisation des espaces sur la d cennie 2021 – 2031 par rapport   la d cennie pr c dente. Qu'est-ce que  a veut dire ?  a veut dire rep rer tous les logements vacants potentiels,  ventuellement en r habiliter,  a veut dire travailler sur des friches, r habiliter des friches pour recrer la ville sur la ville, pour recrer de l'emploi sur l'emploi, avant d'envisager de consommer de nouvelles terres pour les logements en l'occurrence.

Deuxi me  l ment, tr s rapidement, sur le transport, je vais juste  voquer un point qui est le transport de fret. Vous savez que la centrale est aliment e par une ligne qui est actuellement une ligne SNCF et qui est utilis e pour l'alimentation en combustible et le d part du combustible usag . Cette ligne est actuellement effectivement assez d grad e et nous travaillons au service de l' tat, en lien avec EDF et avec la SNCF, pour que d'une part les sommes n cessaires   la r habilitation de cette ligne soient inscrites dans les prochaines contractualisations, donc ce qu'on appelle les contrats de plan  tat-R gion et on travaille  galement pour qu'une convention soit pass e entre EDF et SNCF R seau pour

d bat public organis  par

qu'EDF puisse opérer la rénovation de cette ligne et comme vous l'avez dit également derrière, EDF sera intéressée à l'entretien de cette ligne post construction puisqu'elle continuera à servir d'une part à l'alimentation, encore une fois, en combustible et au transport vers La Hague, par exemple, du combustible usagé, mais également, vous le savez, qu'une centrale nucléaire, tous les dix ans, il y a un grand chantier qu'on appelle le Grand Carénage qui nécessite là aussi du transport de fret et cette ligne sera utilisée pour ça.

**M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Merci.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Monsieur le Directeur de la DDTM, si vous voulez prendre la parole.

**M. Jean KUGLER, Directeur de la DDTM**

Rapidement, en complément de ce que vient d'indiquer Olivier MORZELLE, effectivement ce projet nécessite l'adaptation et la mise en compatibilité d'un certain nombre de documents de planification. Au premier niveau, c'est le schéma de cohérence territoriale, le SCoT. Celui-ci a été mis à jour et révisé en juillet 2021.

Parallèlement, par rapport au document d'urbanisme qui existe, il y a un PLUi sur Saint-Martin-en-Campagne, il y a une carte communale sur Penly. Ces documents ont également fait l'objet de travaux d'actualisation et de mise à jour et un PLUi, donc un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, document de planification effectivement plus large et plus adapté effectivement à ce type de projets pour l'inscrire correctement dans le territoire, est engagé depuis avril 2021 par la communauté de communes.

Pour terminer, on travaille également, comme ça a été indiqué, depuis plusieurs mois avec EDF en vue de minorer un maximum la consommation foncière sur le site et c'est un enjeu, je pense que Laurence SELLOS, la présidente de la Chambre d'agriculture qui doit intervenir tout à l'heure, le précisera, c'est un enjeu important, notamment pour la profession agricole, donc la consommation foncière la moins importante pour ce projet d'envergure et actuellement on se situe aux alentours de 48 ha si j'ai bonne mémoire. On est donc parti de plus haut, il y a eu un effort qui a été fait, EDF a progressivement pu faire redescendre ses prétentions en la matière.

**M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Merci.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Merci. Alors c'est vrai qu'on utilise beaucoup d'acronymes. DDTM, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, excusez-moi. Monsieur le Directeur de l'ARS.

**M. Philippe ROMAC, Agence Régionale de Santé**

Agence Régionale de santé. Peut-être quelques éléments sur l'offre de santé puisque des questions ont été posées sur la problématique des médecins, problématique des hôpitaux du territoire. Donc, d'abord dire qu'on travaille collectivement, je le souligne, avec Patrice GAULT notamment, une commission qu'il anime sur le territoire dieppois au sens large. Bien sûr les maires, les présidents d'EPCL, le maire de Dieppe qui est ici présent. On travaille collectivement à essayer de rendre le territoire plus attractif maintenant, dès aujourd'hui. Comment le fait-on ? Avec les professionnels de santé, avec les médecins généralistes ou avec les médecins hospitaliers. On cherche à créer effectivement le plus de terrains de stage possible, à faire venir des jeunes et à rendre ce territoire attractif aux jeunes internes, à leur faire découvrir les attractivités du territoire, l'intérêt pour eux de venir y travailler, de venir s'y installer.

Au-delà de ça, on y met des moyens financiers très concrets. On va reconstruire l'hôpital de Eu entièrement. Ça va donc être un hôpital neuf qui sera attractif pour les professionnels. On conforte bien sûr l'hôpital de Dieppe, on y met des moyens nouveaux. Très récemment on vient de mettre des moyens sur la pédopsychiatrie, par exemple, qui permettent aussi de donner des outils de travail pour les professionnels et de les attirer.

Néanmoins, aussi un autre élément important, c'est la fin du numerus clausus en France depuis le gouvernement d'Édouard PHILIPPE en 2019, on a mis fin à ce numerus clausus qui plafonnait le nombre d'étudiants en médecine à l'échelle nationale et désormais on a le contraire, c'est-à-dire un numerus apertus, un nombre minimum de médecins à former. Donc, dès 2030 on aura une sortie de professionnels qui seront bien plus nombreux que ce qu'on a connu dans les années antérieures.

Dernier élément aussi pour les médecins généralistes, parce que c'est vrai qu'il y a une difficulté d'attractivité de médecins généralistes sur ce territoire et d'infirmiers dans les établissements hospitaliers, ça a été dit. Pour les médecins généralistes, on a aussi des travaux qu'on mène avec eux concrètement pour mailler le territoire et organiser davantage leur collaboration interprofessionnelle.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Certaines questions n'ont pas trouvé réponse ou pas complètement, j'encourage les gens qui ont posé les questions à les remettre sur le SQR pour avoir des réponses très complètes. Par exemple, est-ce qu'il y aura une ligne de chemin de fer pour le voyageur, est-ce que c'est envisagé ou est-ce que pas du tout pour l'instant. La confiance dans les personnels de santé, beaucoup de gens se sont interrogés aussi le 6 et le 10 décembre. On remettra donc ça sur le site.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je vais inviter les intervenants à bien vouloir rejoindre le public et je les remercie chaleureusement pour l'exercice de restitution et de votre contribution. Nous allons laisser la parole au public, c'est le moment, n'hésitez pas à le lever la main.

**Mme Aline PICHAVANT, Citoyenne**

Aline PICHAVANT. Je suis citoyenne, tout simplement. Cette question des impacts sur l'environnement, sur le territoire, ça me ramène à la construction des deux premières tranches nucléaires de 1982 à 1984. Penly est située à 15 km de Dieppe, commune centre du territoire. Le grand chantier de Penly a eu pour objet principal, en ce qui concerne Dieppe, de fournir le foncier nécessaire pour le logement du personnel temporaire et permanent de la centrale. Campings long séjour, plusieurs programmes de maisons de ville, de pavillons, un bâtiment en front de mer pour accueillir les personnes célibataires, une école. La ville de Dieppe a reçu, en compensation de la mobilisation de ce foncier sur son territoire, les moyens d'acquérir 40 ha de terrain pour réaliser de la réserve foncière.

À ma connaissance, c'est à peu près tout ce dont la ville a pu bénéficier du grand chantier de Penly malgré ses charges de centralité. Elle a de plus été exclue du périmètre des retombées de la taxe professionnelle alors que Bracquemont était à sa porte.

Pendant que les élus des communes de Penly et les petites communes avoisinantes se grattaient la tête pour savoir comment dépenser la manne de la taxe professionnelle provenant de la centrale, Dieppe peinait à assurer l'ensemble de ses charges. Comme si à l'échelle d'un équipement comme celui d'une centrale nucléaire il n'y avait pas un destin commun, en particulier avec la ville centre locale distante de 20 km.

Nous avons assisté, par exemple, à l'aberration de voir construire un équipement comme Ludi'bulle, patinoire et piscine, mal situé par rapport aux principales zones d'habitat, éloigné des collèges de l'agglomération et difficilement accessible à l'ensemble de la population, notamment par les transports collectifs. Il s'agit typiquement d'un équipement public de centralité qui devrait pouvoir bénéficier à l'ensemble du territoire dieppois. J'ai lu dans le dossier du maître d'ouvrage qu'une concertation était menée avec les élus du territoire pour organiser l'accueil des nouveaux habitants et du chantier dans toutes leurs dimensions. Sur le papier, c'est parfait.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je vais vous inviter à conclure, Madame.

## **Mme Aline PICHAVANT, Citoyenne**

Oui. Cependant, au vu de l'expérience bien décevante de la première et deuxième tranche pour la ville de Dieppe, je voudrais savoir, premièrement, quels sont les moyens qui seront alloués par le grand chantier pour la satisfaction de ses besoins de centralité et des engagements concrets qu'il prévoit de contracter avec les collectivités. Deuxièmement, la ville de Dieppe et l'agglomération Dieppe Maritime seront-elles dotées de moyens pérennes pour contribuer, dans le temps, à assurer les charges de fonctionnement des équipements et services publics induites par la présence du grand chantier et les nouveaux habitants ?

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. J'invite les prochaines et prochains intervenants à bien garder le cap des deux minutes si vous le voulez bien.

## **M. Christian MEYER, Élu**

Bonsoir. Je m'appelle Christian MEYER, je suis conseiller municipal à Auberville-la-Manuel. C'est un village situé sur la côte d'Albâtre à moins de 10 km de la centrale de Paluel et à moins de trois quarts d'heure de Dieppe. Parmi nos familles et nos amis, il n'est pas rare d'y trouver des salariés de nos deux centrales ou des intervenants professionnels sur ces deux sites. C'est pourquoi d'ailleurs, depuis plus de 30 ans, les habitants du Pays de Caux, Bray, Bresle, y vivent et y travaillent en toute sûreté, car en toute connaissance et maîtrise d'un potentiel risque. Ces activités industrielles ont permis de sédentariser un grand nombre d'habitants dans cette région tout en y préservant son attrait touristique.

Ce projet de deux EPR 2 à Penly est une opportunité pour consolider ce tissu professionnel industriel dans notre région, mais aussi consolider la population dans nos territoires ruraux de nos pays. Avec plus de 2000 emplois sur dix ans, un pic à plus 7000 emplois autour de 2030, il y a ainsi de grandes opportunités pour pousser nos entreprises locales, mais surtout nos jeunes vers ces emplois variés autour du génie civil, des automatismes, de l'électromécanique ou de la chaudronnerie. Le développement de l'apprentissage de ces métiers est certes une formidable opportunité pour nos jeunes dans nos lycées professionnels, mais aussi une opportunité pour l'installation et le développement de sociétés et d'artisans autour de ces mêmes métiers.

N'oublions pas non plus ces emplois générés en complément dans l'alimentaire, dans la logistique et dans tous les services et qui seront pour le profit de tous, car avec les travaux liés à la quatrième décennale de Paluel dès 2025 qui s'enchaîneront avec les mêmes décennales de Penly, avec les possibles chantiers EPR pour Gravelines, il y a ainsi durablement de l'activité industrielle possible dans notre région.

Pour conclure, ce projet EPR à Penly est, pour moi, une formidable opportunité pour développer autour de Dieppe un pôle d'excellence de formation et de reconversion autour de ces métiers au service des projets nucléaires déjà cités bien sûr, mais tout simplement aussi au service de tous nos concitoyens. Il est urgent de ne pas regarder passer les trains comme on le dit et de se retrousser les manches tous ensemble pour préserver des emplois et des citoyens dans nos villages.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. Sur les questions d'emploi, formation, je le glisse là, mais il y a une réunion dédiée au Tréport le 12 janvier, n'hésitez pas à y assister. Il y a une troisième intervention. Je dois vous alerter sur le fait qu'on a un petit peu dérapé sur notre horaire et je tiens à préciser que nous allons prendre les questions sur Internet après, quelques réactions en réponse puis nous irons vers la conclusion de notre réunion. Monsieur, allez-y.

## **M. Hervé FROMONT, Délégué syndical CFE UNSA Énergies**

Bonsoir à toutes et à tous. Hervé FROMONT, je suis habitant de Dieppe et j'ai participé au premier débat sur Dieppe également. Je m'exprime au nom de l'alliance CFE, donc la Confédération de l'Encadrement, UNSA Énergies en tant que délégué syndical sur la centrale de Penly. Vous allez me dire pronucléaire, je vais vous dire, oui, un peu, mais pas uniquement. Mon rôle d'élu du personnel, des salariés EDF, m'amène régulièrement à challenger la direction d'EDF.

Je vais vous donner quelques éléments étayés, parce qu'il faut étayer nos éléments, avant de poser mes trois questions. On a parlé d'aspects environnementaux, je voulais juste vous rappeler que le nucléaire est le moyen de production qui consomme le moins de minéraux en kilogrammes par mégawatt. C'est une étude de l'AIEA de 2021. Sa contribution positive à la biodiversité, là on est sur un rapport RTE d'octobre 2021, car c'est l'énergie qui a la plus faible empreinte au sol. Le nucléaire présente l'impact sur les écosystèmes le plus faible, car son cycle de vie complet, en prenant en compte tous les critères environnementaux, donc là c'est un rapport de la Commission économique pour l'Europe et les Nations Unies. Il contribue à la lutte contre le réchauffement climatique, car moyen de production électrique le moins émetteur de CO<sub>2</sub>. Ça, on vous l'a déjà dit.

Je vais revenir sur le développement territorial. Il y a une forte attente du territoire, d'autant plus que ce dernier ne semble pas suffisamment pourvu en infrastructures, on l'a un peu évoqué, et que la situation inflationniste actuelle rendra plus difficile le développement, que ce soit pour les services et les industries.

J'en arrive donc à mes trois questions. Avez-vous prévu de mettre en œuvre des dispositifs de soutien au développement des industries et services ? Les différentes taxes prévues et qui devront être allouées par le groupe EDF seront-elles distribuées de telle sorte qu'elles profitent de manière plus large au territoire et soient concentrées sur quelques communes limitrophes comme l'évoquait à l'instant Madame avec son exemple de Ludi'bulle ? Pour terminer, comment concrètement allez-vous favoriser les emplois locaux pendant les chantiers et durant l'exploitation de ces EPR 2 ? Nous soutenons ce projet très constructif au développement du territoire et des emplois, nous avons une opportunité à saisir collectivement et on sera un acteur important du débat et surtout sur l'avenir de l'EPR 2 sur Penly.

### **M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Merci. Nous allons tout de suite donner la parole au sous-préfet de Dieppe pour la réponse sur le financement et les questions, ensuite à Monsieur PHILIPPE pour répondre parce qu'il a été un peu mis en cause et c'est normal. Très rapidement, s'il vous plaît.

### **M. Pascal VION, Sous-préfet de Dieppe**

Pascal VION, je suis le sous-préfet de Dieppe. Je voudrais déjà vous dire que l'État travaille sur la préparation de ce chantier, en restant neutre puisque pour l'instant rien n'est décidé, mais ce qui ne nous empêche pas de travailler et de travailler le plus efficacement possible, bien sûr.

Sur la fiscalité, je ne vais pas vous faire un cours de fiscalité, j'en serais bien incapable, de fiscalité locale. Le principe évidemment est que la fiscalité va au territoire qui accueille l'entreprise, le dispositif, c'est la logique. Là, on est donc sur la commune de Petit-Caux, Monsieur le Maire complétera, et puis la communauté de communes. Il faut reconnaître, mais le président le sait et tout le monde le sait, ça a été évoqué, que cette question de la fiscalité prend beaucoup de place puisque, à la faveur de l'histoire de ces centrales nucléaires qui sont là depuis longtemps, cela a généré effectivement de l'argent en masse et des trésoreries importantes.

Alors, je ne suis pas le directeur des finances publiques, je ne pourrais pas vous faire un état précis des trésoreries, mais effectivement c'est un sujet. Il ne faudrait pas que ce sujet soit évacué, car c'est un sujet de fond, je pense que c'est assez évident. Ça ressort quand même assez régulièrement des échanges. La difficulté étant que pour le traiter, il y a deux solutions. Soit il faut que les élus du territoire, on voit bien qu'on n'est pas sur un projet local, on est sur un projet de territoire, ça a été dit, les 20 km peuvent être un élément de référence, ce fameux rayon qui donne effectivement un aperçu de ce territoire.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je vous invite à conclure, Monsieur.

### **M. Pascal VION, Sous-préfet de Dieppe**

C'est assez simple, soit les élus se mettent d'accord entre eux, il existe plein de formules possibles pour partager cette richesse, soit il faut modifier la loi.

## **M. Patrice PHILIPPE, Pr sident de la commission « fonci re » Normandie et maire de Petit-Caux**

On ne va pas refaire effectivement la fiscalit  locale. Il est vrai que quand un  tablissement exceptionnel est sur le territoire, c'est le territoire qui touche la taxe professionnelle avant la CFE. Quant   dire maintenant aussi que, par exemple, Petit-Caux ne touche pas les retomb es de professionnels, Davigel, Nestl , tout  a c'est Dieppe qui touche, je ne touche pas un centime d'euro. Maintenant de dire que les autres territoires n'en profitent pas, ce n'est pas exact, ce n'est pas exact. Quand il y a chantier comme  a, il y a ce qu'on appelle une op ration grand chantier. Je ne voudrais pas d biner mes petits copains quand m me, mais quand il y a eu la construction des deux premiers r acteurs, il y a des communes comme Etalondes, Criel, Eu, Le Tr port, Dieppe, Saint-Nicolas, Envermeu, Hotot, qui ont eu des retomb es sur leur commune. Des  quipements ont  t  construits par le chantier, donc ils en ont profit . Vous allez me dire Petit-Caux aussi, oui, Petit-Caux aussi sauf que pour les construire,   l' poque, Petit-Caux a emprunt . A aujourd'hui je rembourse toujours des emprunts d'il y a 40 ans. D'autres communes avaient emprunt  aussi, mais ils ont  t  pris en charge par le d partement.

Ensuite de dire qu'ils ne b n ficient pas, ce n'est pas exact non plus parce que vous parliez de la taxe professionnelle,   l' poque il y avait un fonds qu'on appelait le fonds d partemental de p r quation de la taxe professionnelle, Andr  GAUTIER peut le dire, qui  tait pr lev e sur la fiscalit  de Petit-Caux et revers e aux communes environnantes, donc les communes environnantes touchaient aussi de la fiscalit . Maintenant, on a construit beaucoup de choses sur Petit-Caux, mais je n'ai pas l'impression que toutes les entreprises qui ont particip    la construction des  quipements de Petit-Caux  taient toutes de Petit-Caux.  a veut dire qu'on a fait vivre aussi tout le territoire.

Ensuite, sur les charges de centralit  dont vous parliez tout   l'heure, je vais en profiter pour les utiliser les charges de centralit , Ludi'bulle est ouvert   tout le monde, c'est Petit-Caux qui l'a construit et je n'ai pas l'impression qu'il y ait un tarif diff rent pour les gens hors Petit-Caux. Tout   l'heure les jeunes parlaient de voirie, il va falloir remailler le territoire et effectivement je pense que comme ce sont des rues communales,  a va  tre Petit-Caux qui paiera. J'ai d pass  un petit peu, je vous prie de m'en excuser.

## **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Merci. Je vais passer la parole   Ma l GOURMI qui va nous relayer un petit peu l'ambiance sur YouTube ainsi que les questions des internautes.

## **M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

On va relayer YouTube et on repassera la parole au maire de Dieppe qui a  t  aussi interpell  dans la salle et qui souhaite r pondre.

## **M. Ma l GOURMI, Commission particuli re du d bat public**

Merci beaucoup, David. Avant de redonner la parole   la salle, je voulais quand m me mentionner quelques  l ments qui ont  t  discut s sur YouTube et tout d'abord faire part de questions qu'on n'entend pas toujours dans le cadre de l'espace public et du d bat public qui est le n tre qui est la question de l'intime, la question du territoire aussi comme un espace qui est v cu avec un certain nombre d'interventions pour dire que je me suis baign  ici, que je pr f re vivre, par exemple, pr s d'une centrale plut t que pr s d'un endroit qui est poll e aux particules fines, certains ont peur, certains n'ont pas peur, cela pose  galement la question des risques qui est beaucoup revenue sur YouTube avec la question des possibles accidents. Une demande insistante de cartographie des risques humains et  galement si EDF sait faire en cas de panne et qu'est-ce qu'EDF fait dans le cadre de corrosion sous contrainte, ce qui sera notamment l'objet de la question 8   Lyon d but f vrier.

Des questions sont  galement apparues sur les disponibilit s des diff rentes centrales,  galement leur pilotabilit  au regard des alternatives ENR. De nombreuses questions  galement sur l'origine de l'uranium qui a suscit  de tr s nombreuses discussions.

Concernant l'organisation de notre d bat, une asym trie a  t  not e par un certain nombre de participants dans les prises de parole entre pro et antinucl aires dans la salle et certains estiment que la Commission est plus bienveillante envers les antinucl aires que les pronucl aires, notamment en termes de temps de parole.

Beaucoup de personnes d noncent  galement un certain nombre de fake news, je pense qu'on y reviendra et on aura probablement une r ponse de notre pr sident   ce sujet. N anmoins des questions sont apparues sur les sources de l'ACRO et de FNE, notamment au regard des interventions qui ont  t  les leurs, mais  galement des sources concernant l'intervention de Monsieur PHILIPPE.

d bat public organis  par

Je voulais quand m me apporter un petit peu de positif dans ces diff rentes interventions, notamment le message de « Lo », « super de voir que les  tudiants s'int ressent au projet », ou de Lucien, « bravo pour cette  tude par Sciences Po, l'approche est int ressante et c'est bien d'avoir pu d velopper le sujet ». Ce sont de vraies questions en salle pos es par les jeunes de l'INSA et « Rice rock » [nous dit « vous pourriez passer un grand merci aux  tudiants pour leurs travaux pertinents », cela concerne  galement et en particulier les  tudiants de l'INSA et  videmment on ne peut que s'associer   leurs remerciements.

J'en viens maintenant   quelques questions. Pour commencer, je voulais relayer le message de « Fr d ric » qui nous dit « je suis pronucl aire, mais EDF est vraiment gonfl e de dire qu'ils ne peuvent pas r pondre aux questions sur l'environnement et de tout renvoyer   une  tude d'impact plus tard ». Cela renvoie   un certain nombre de messages qui ont  t  post s sur le tchat qui indiquent  galement que la Commission nationale du d bat public aurait pu donner des temps de r ponse plus longs et en particulier   Monsieur le Maire et   un certain nombre d'autres acteurs de fa on   ce que ce ne soit pas simplement une r union o  on pose des questions, mais une r union  galement o  on apporte des r ponses. Je pose la question  galement de V ronique : « quel est le taux de cancers et en particulier pour les enfants ? N'y a-t-il toujours pas de statistiques sanitaires officielles ? ». Enfin, la question de Nounou, « Penly n'a jamais eu quatre r acteurs, car le transport de l' lectricit  produite posait probl me. N'y a-t-il plus de probl mes en 2022, notamment pour des puissances encore sup rieures ? ». Alors il y a plein d'autres questions que je n'ai pas pu relayer, malheureusement. Je vous invite  videmment   la faire via la plateforme questions/r ponses en ligne dont nous avons d j  parl  et qui vous permettra d'obtenir une r ponse sous quinze jours.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Merci, Ma l.

### **M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

Une intervention de Monsieur le Maire de Dieppe.

Intervention hors micro-la CPDP invite Monsieur LANGLOIS   se lever

### **M. Nicolas LANGLOIS, Maire de Dieppe**

Non, pourquoi ? Ce n'est pas un stand-up, il n'y a pas de spectacle, m me s'il y en a qui ont essay  de le faire ce soir. Je veux d'abord saluer le travail qui a  t  r alis  par les jeunes  tudiants parce qu'ils ont d'abord d montr  qu'on pouvait aborder ces choses-l  calmement, sereinement et de mani re m thodique et qu'ensuite toutes les questions qu'on se pose sur l'environnement, sur l'impact sur notre mode de vie demain ne se souciaient pas des fronti res communales ou territoriales des intercommunalit s. Je ne voudrais pas qu'  partir de leur travail s rieux et de leurs r flexions qui vont encore les amener   travailler pendant quelques semaines ou quelques mois, ils repartent d'ici avec une image de chiffonniers d' lus qui se battent pour avoir quelques millions ou quelques milliards. Moi, je ne suis pas   vendre, on ne m'ach te pas et d'ailleurs personne ne peut m'acheter. J'ai des convictions, j'ai une analyse du territoire et je me dis que si on part, sans parler de fiscalit , mais d j  de ce qui va se mettre en place pendant le chantier, on peut d j  mieux travailler ensemble. Je vais prendre deux exemples. Le transport, le transport des salari s. Il y a 2500 personnes qui viennent de Petit-Caux vers l'agglom ration Dieppe Maritime tous les jours. Dans l'autre sens, il y en a au moins autant qui font le trajet en voiture.

Demain on a int r t, je pense, mais il faudrait y travailler d s maintenant,   ce que ces transports se fassent davantage dans des transports collectifs, notamment dans des cars.  a n cessiterait que les intercommunalit s travaillent ensemble. Autre exemple sur le transport, le transport, pas des colis lourds, mais des gravas ou de tout ce dont on a parl  tout   l'heure, ce qui va  tre n cessaire pour construire la centrale ou pour d blayer notamment les  l ments de falaise. Soit on fait  a par camions et l   a va emb ter tout le monde,  a va d grader la voirie, mais surtout  a va  tre accidentog ne, soit on travaille   partir du port de Dieppe qui n'appartient pas plus   la ville de Dieppe qu'  Petit-Caux ou qu'au Tr port, mais qui va  tre le c ur, je pense, moi, pour cette logistique parce que le fer y vient, on en a parl  tout   l'heure. Est-ce que  a ne concerne que Dieppe ? Je ne crois pas. Est-ce que  a ne concerne que Ports de Normandie ? Je ne crois pas non plus.  a concerne tout le monde. Un dernier  l ment, EDF, en gros, r pond   une commande de l' tat. Moi, je trouve que les r ponses de l' tat sur toutes les questions qui ont  t  pos es sont un peu justes et si on est exigeant avec EDF sur les  tudes d'impact, il faudrait qu'on soit plus exigeant avec l' tat sur l'accompagnement du territoire, notamment sur les questions de sant  sur nos deux h pitaux et sur la m decine de ville.

d bat public organis  par

**M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Merci.

**M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

Je vous remercie. Je rebondis sur les  tudiants, nous aurons un temps de restitution des travaux des  tudiants, mais l'INSA et Sciences Po ne sont pas les seuls, il y a aussi l'ESIGELEC, il y a aussi des lyc es, il y a aussi un IUT pr s d'Alen on qui est tr s loin d'ici, qui interviendront dans le d bat et nous les  couterons   un instant T en fin de d bat, je vous rassure   ce sujet.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Il y avait des questions, notamment sur le taux de cancers, etc., qui m ritent des  l ments de r ponse.

**M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

Le taux de cancers, Monsieur ROMAC peut- tre, est-ce que vous souhaitez r pondre ?

**M. Philippe ROMAC, Agence R gionale de Sant **

Simplement pour dire qu'il y a des registres effectivement de suivi sanitaire de la population, que ce soit des enfants ou des adultes, et notamment des registres de cancers. Donc, s'il y avait  videmment des indicateurs qui permettraient de voir un impact sanitaire, on le verrait. Effectivement, on s'en soucierait et on agirait. Aujourd'hui, on n'a pas d'indicateurs sanitaires qui nous permettent de penser qu'il y a un impact sur le territoire avec les installations qui existent actuellement. C'est la m me chose d'ailleurs sur l'eau potable, j'en profite pour le dire parce que tout   l'heure la question  tait soulev e, donc la qualit  de l'eau potable est suivie ici sur le territoire, notamment l'activit  en tritium et l  aussi il n'y a pas d'impact mesur .

**M. Guillaume BLAVETTE, Militant antinucl aire**

Alors pourquoi EDF [inaudible-intervention hors micro].

**M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Monsieur BLAVETTE, nous allons poursuivre.

**M. Dominique PACORY, Commission particuli re du d bat public**

Monsieur BLAVETTE, s'il vous pla t, on n'interpelle pas. Est-ce que RTE veut r pondre sur le probl me du transport d' lectricit  qui  tait d faillant il y a quelques ann es ?

**M. Arthur AUDOUARD, Responsable du raccordement RTE**

Je ne connais pas par c ur les  tudes de r seau qui ont  t  faites dans les ann es 90 au moment o  on a install  les deux premi res tranches. Ce qui est certain c'est qu'aujourd'hui le paysage n'est pas le m me. On a une industrie notamment c t  Le Havre et Port-J r me qui a vocation   se d carboner, qui a vocation   se d velopper et pour  a il y a des besoins  lectriques qui vont  tre de plus importants dans les ann es   venir. On a, c t  Hauts-de-France,  videmment un peu la m me chose avec en plus en vent de fond avec de l' olien qui pour le coup se d veloppe   une vitesse importante. On a un parc  olien en mer Dieppe – Le Tr port qui est aujourd'hui en phase travaux avec les autorisations qui ont  t  obtenues.  a, pareil, dans les ann es 90   n'existait pas. Plus le temps va passer, quand on fait des sc narios, plus on va avoir besoin, c'est une question qui a  t  pos e tout   l'heure, on va avoir besoin de l'ensemble des technologies, notamment de l' olien en mer, de l' olien terrestre, du nouveau nucl aire dans trois des six sc narios qu'on a faits c t  RTE « Futurs  nerg tiques 2050 ».  a m'est donc tr s compliqu  de r pondre factuellement   la question de savoir s'il y a quarante ans on n'avait pas fait les deux r acteurs parce qu'il n'y avait pas les lignes,  a me para trait surprenant, mais je ne veux pas rentrer dans la logique du fact-checking.

En revanche, ce que je peux dire aujourd'hui c'est qu'on a un projet c t  RTE qui est le projet Amiens – Petit-Caux qui fait aujourd'hui l'objet d'une concertation qui se d roule en ce moment sur l'opportunit , on ne sait pas encore o   a pourrait passer, on aurait 80 kilom tres de liaison a rienne 400 000 volts   cr er et donc  a fait l'objet d'une large concertation en ce moment et cette ligne est n cessaire dans l'ensemble des sc narios. C'est- -dire qu'elle est n cessaire dans un sc nario o  il y a des EPR qui s'installent   Penly, je vais  tre tout   fait franc, elle est n cessaire dans un sc nario o  il n'y a pas d'EPR qui s'installe   Penly parce qu'on voit justement des  volutions sur le territoire normand, sur les territoires Hauts-de-France, qui font que l'axe historique ne suffit plus. J'esp re que j'ai  t  clair.

## **M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Merci. J'en profite juste très rapidement pour dire qu'on a été interpellés, à la fois la CNDP et à la fois RTE, sur la complémentarité des concertations qui ont lieu en ce moment sur la ligne 400 000 et sur notre débat, des liens seront mis très rapidement en ligne pour passer de l'un à l'autre et pour bien informer le public.

## **M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Avant de vous redonner la parole, je vois bien les mains levées en salle, je vous invite à les baisser, je les ai retenues pour tout à l'heure. Comme pour la séquence précédente, plusieurs acteurs sont invités à prendre la parole pour partager leur prise de position sur le projet aménagement. Je vais demander à la régie de bien vouloir partager le slide de présentation, s'il vous plaît. Je vais demander à Jean-Louis CHAUVENSY qui est président de la CLIN Paluel-Penly à bien vouloir s'approcher de la tribune pour pouvoir exprimer sa position. Il y a Monsieur André GAUTIER, vice-président du Conseil départemental, qui sera invité à la suite. Sébastien JUMEL n'a pas pu se rendre à la réunion et il ne pourra pas s'exprimer, mais il était invité. Madame SELLOS, présidente, est excusée, mais elle sera représentée par Monsieur METEL.

## **M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

On peut rajouter que Monsieur JUMEL avait demandé de vous dire qu'il était retenu sur le projet de loi sur les énergies renouvelables actuellement en débat au Parlement.

## **M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Monsieur CHAUVENSY.

## **M. Jean-Louis CHAUVENSY, Président de la CLIN Paluel-Penly**

Merci. Disons que la CLIN est plus sur la partie environnementale. Je vais quand même vous donner les informations concernant cette Commission Locale d'Information Nucléaire. Donc, la Commission locale d'information a dans son périmètre les deux centrales de Paluel et de Penly. Toutes les CLIN de France ne sont pas comme ça. Celle-ci est quand même importante. Donc, c'est une instance indépendante et pluraliste composée de représentants de la société civile, élus, représentants d'associations environnementales, de syndicats des salariés et tout cela, c'est désigné par le président du département ainsi que des experts qui font partie de la CLIN, l'ASN, l'IRSN et la préfecture, bien sûr.

L'une de ses missions et de nos missions est de relayer l'information auprès du grand public concernant le fonctionnement des deux centrales en matière de sûreté des installations et de permettre ainsi au citoyen de se forger sa propre opinion sur le sujet nucléaire. Je reviendrai tout à l'heure sur la question qui avait été posée. C'est un lieu de débats et d'échanges pour mieux comprendre le fonctionnement des centrales, notamment par des réunions de commissions techniques sur les sites de Paluel et Penly et ainsi mieux mesurer leur impact sur l'environnement. Elle n'a donc pas à être pour ou contre le projet, mais elle doit s'assurer que toutes les conditions sont réunies et respectées sur un plan technique pour optimiser la sûreté des installations tant sur le fonctionnement qu'à l'arrêt ainsi que la sécurité du site qui protège les installations, mais également en matière de transparence.

Les membres de la Commission locale d'information nucléaire, tout comme les citoyens et les riverains, s'interrogent sur la venue des EPR sur leur territoire et des conséquences sur l'environnement. En tant que président de la Commission locale d'information nucléaire, je souhaite que l'ensemble des membres de la Commission locale d'information nucléaire puissent participer au débat en organisant une réunion, peut-être une plénière exceptionnelle à sujet unique, qui devrait se dérouler au cours du mois de janvier, avec si possible des représentants de l'Autorité de sûreté, de l'IRSN, d'EDF, pour apporter aux membres l'éclairage sur leurs interrogations et avec le concours de la CNDP qui aura connaissance du fruit de cet échange.

La Commission locale d'information nucléaire reste et restera vigilante au maintien des plus hauts niveaux de sûreté pour ces nouveaux réacteurs et à la réduction maximale de l'impact sur l'environnement. Vigilance qui sera accrue lors des diverses procédures qui suivront, si ce projet voit le jour bien sûr. Et ce d'autant plus au vu du projet de loi relatif à l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires à proximité de sites nucléaires existants qui vise à déroger ou à simplifier certaines autorisations. Toute réflexion, décision, doit comporter en primeur la sûreté des installations et son amélioration continue.

J'aurais une réflexion personnelle, donc là c'est plus une question par rapport à EDF. Je m'interroge sur le fait que lors de la construction des deux centrales de Paluel et Penly, il était question de réaliser une installation hydraulique alimentée par de l'eau de mer. L'eau de mer serait remontée dans des bassins sur le haut de la falaise par des pompes alimentées en électricité avec le fonctionnement de tranches de nucléaire la nuit lors de la baisse de consommation, ceci pour restituer de l'électricité la journée et pallier ainsi la hausse des consommations.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Je vais vous inviter à conclure.

**M. Jean-Louis CHAUVENSY, Président de la CLIN Paluel-Penly**

Cela n'a pas été réalisé. C'est dommage, mais c'est comme ça. C'est pourtant une électricité qui maintenant est décarbonée et bien sûr recyclable.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

On arrive à la fin de votre intervention, s'il vous plaît.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Des questions étaient posées à Monsieur le Président, mais il pourra peut-être répondre après.

**M. Jean-Louis CHAUVENSY, Président de la CLIN Paluel-Penly**

Par rapport à la question qui a été posée sur l'information en fonction de divers accidents ou de choses qu'ils puissent donner à la population. La CLIN transmet ses informations par l'intermédiaire de notre magazine, le CLIN Info, et toutes ces informations nous sont données bien sûr par le SIRACEDPC de la préfecture et ça, nous le donnons directement à chacun puisque tous ces documents sont directement arrivés dans les boîtes aux lettres de chacun. Si vous avez des questions, n'hésitez pas, allez sur le site de la CLIN et posez vos questions. D'ailleurs Agnès qui est dans la salle se fera un plaisir de pouvoir vous répondre. Merci de nous avoir donné la parole.

**M. Dominique PACORY, Commission particulière du débat public**

Vous auriez une réponse, Monsieur le Président de la CLIN, à la question qui nous a été posée à Ault, sur la distribution de pastilles? Certaines personnes de Dieppe disent qu'elles n'ont pas toujours les pastilles, vous pouvez peut-être leur répondre.

**M. Jean-Louis CHAUVENSY, Président de la CLIN Paluel-Penly**

Sur les pastilles d'iode, là dans le sens tel que c'est, c'est sûr qu'il y a eu un certain nombre de particularités dans la desserte de ces pastilles d'iode, mais toute personne vivant sur le territoire et incluse dans le périmètre des 20 km autour de chaque centrale peut aller au niveau des pharmacies se présenter avec bien sûr un justificatif de domicile pour pouvoir retirer ces pastilles d'iode, c'est ce qu'il y a de plus courant.

**M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. Nous allons passer la parole à Monsieur GAUTIER, vice-président du Conseil départemental de Seine-Maritime, c'est à vous.

**M. André GAUTIER, Vice-président du Conseil départemental de Seine-Maritime**

Merci beaucoup. En effet, les collectivités locales ne se sont pas forcément beaucoup exprimées ce soir et donc je suis ravi de pouvoir donner en effet le point de vue du département. Département qui sera à la fois un facilitateur, mais un facilitateur particulièrement exigeant de ce chantier parce qu'en effet si ce projet se fait, si ce projet est mené à bien, il ne pourra pas être mené à bien sans le concours des collectivités locales et d'ailleurs les questions qui se sont posées ce soir sont celles qui sont importantes et sur lesquelles nous serons évidemment facilitateurs et exigeants, je pense notamment dans un premier temps à la voirie.

Il va effectivement falloir faire en sorte de faciliter l'accès non seulement au chantier, mais l'accès sur l'ensemble du territoire. On a parlé d'aménagement du territoire et ces accès, cette attractivité du territoire, elle implique l'ensemble des infrastructures, que ce soit le port de Dieppe, le dynamisme de la liaison transmanche, la Zac Dieppe Sud ainsi que la fluidité des accès à Dieppe et du passage notamment de Dieppe jusque dans les autres directions et je pense notamment sur Rouen.

Une exigence et un r le de facilitateur aussi s'agissant du logement. On en a tr s largement parl , je pense notamment aux documents d'urbanisme qui devront r pondre   l'ensemble des enjeux, mais il va falloir aussi desserrer un peu l' tau, notamment des agr ments en termes de logements sociaux, parce qu'il va falloir que nous construisions en effet des logements et vous savez que des logements ne se construisent pas en six mois, il faut plusieurs ann es pour construire des logements. On a la n cessit  de pouvoir le faire tr s, tr s rapidement, d'autant que la phase de pr travaux va arriver extr mement vite et l  aussi on a d j  pas mal de salari s qui vont arriver sur le territoire.

Autre sujet important sur lequel le d partement sera facilitateur, c'est le sujet de l'insertion. L'insertion  conomique parce que nous faciliterons autant que faire se peut pour trouver une main d' uvre locale, form e et r pondant aux besoins d finis qui ont  t  mis en amont.

Sur l'ensemble de ces exigences, bien  videmment, on aura une probl matique qui a  t  fortement abord e qui est celle des retomb es financi res et fiscales sur un territoire qui devra  tre beaucoup plus large, chers coll gues, parce que ce sont les collectivit s, sur un tr s large territoire, qui devront  tre mobilis es pour ces probl matiques   la fois de transport,   la fois de logement,   la fois de voirie ou  ventuellement d'insertion.

Je voudrais aussi aborder un autre sujet qui est important qui est celui de la s curit  civile puisqu'on en a tr s peu parl  jusqu'  pr sent. Qui dit population plus importante sur un territoire dit forc ment nombre d'interventions beaucoup plus important  galement. Donc, le d partement sera aussi tr s exigeant sur les besoins de s curit  civile et sur l'implantation de nouveaux acteurs de la s curit  civile et en particulier les sapeurs-pompiers. Donc, c'est sur cet  l ment de facilitateur et d'exigences que le d partement rendra un cahier d'acteurs comme d'ailleurs d'autres acteurs et collectivit s locales sur le territoire.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la r union (WDPE)**

Nous reviendrons d'ailleurs sur les diff rentes modalit s du d bat, merci beaucoup pour le timing. Sur les diff rentes modalit s du d bat, ce sera l'occasion peut- tre de revenir sur les cahiers d'acteurs. Monsieur METEL, vous repr sentez la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime, c'est   vous.

### **M. J r me M TEL, Chambre d'agriculture de Seine-Maritime**

Bonsoir. J r me M TEL, Chambre d'agriculture de Seine-Maritime. J'interviens en lieu et place de ma pr sidente, Laurence SELLOS, qui a eu un emp chement de derni re minute et qui tenait   s'excuser aupr s de l'assemblée. Tout d'abord merci   la CPDP de nous octroyer ce temps de parole concernant le projet EPR 2 en lien avec les enjeux agricoles. Concernant ce projet d'envergure nationale, qui plus est dans le contexte actuel de tensions sur l' nergie et du besoin d'augmenter les capacit s de production, la profession agricole comprend la n cessit  d'engager ce type de projets.

Au-del  de ces  l ments particuliers li s au contexte, le monde agricole comprend aussi l'int r t de ce projet   un  chelon plus local qui aurait effectivement un effet tr s dynamisant pour le territoire. On a  voqu  plus de 7000 voire 8000 emplois en pic d'activit , de nombreux emplois indirects, des retomb es aussi fiscales pour les territoires qui permettront de r aliser d'importants investissements sociaux et  conomiques. Tout cela pour signifier que la profession agricole n'est pas oppos e de mani re g n rale   ce type de projets de d veloppement  conomique dont elle peut elle-m me aussi tirer les b n fices.

Cela  tant, concernant ce projet, si nous comprenons effectivement tout l'enjeu de le r aliser, qui plus est sur le site de Penly, pour permettre de l'ins rer finalement et de compl ter les installations existantes, tout devra  tre mis en  uvre pour limiter au maximum les impacts fonciers de ce projet sur un secteur dont le potentiel agronomique est vraiment excellent. Pour rappel, les emprises, si on parle juste de l'extension du projet EPR 2, c'est 48 ha en fait.

Il y a donc d j  eu des  changes et de la concertation qui ont  t  mis en  uvre avec EDF, les services de l' tat et la profession agricole autour de ce projet d'extension. Si la zone d'extension pr vue est maintenant connue, ces  changes devront se poursuivre autour de plusieurs points. Premier point, d'envisager  ventuellement la renaturation et le retour   l'agriculture d'une partie du foncier sur les secteurs temporaires de chantier. EDF a pu effectivement montrer son int r t d'aller vers ce type de solutions. Deuxi me point autour de l' vitement des impacts fonciers agricoles quant   la mise en  uvre de la compensation  cologique. On a  voqu  tout   l'heure le sujet, la profession agricole ne souhaite pas que ce soit la double peine pour elle. C'est- -dire effectivement le pr l vement de foncier agricole pour faire de la compensation  cologique. La compensation  cologique devra s'envisager sur des secteurs qui ne sont pas valoris s par l'activit  agricole.

d bat public organis  par

Troisième point, enjeux autour de la mise en place de la compensation collective agricole pour financer des projets créateurs de valeur ajoutée pour l'économie agricole à la hauteur de la valeur économique produite sur les espaces qui seraient éventuellement consommés.

Enfin, si on regarde le projet un peu plus largement, cette attention particulière sur le foncier agricole devra aussi s'appliquer sur l'ensemble des projets induits par l'EPR 2 ou concomitants avec lui. À ce jour, si on prend le projet d'EPR 2 en lui-même, plus les différents projets qui sont en cours d'étude ou de réalisation entre Penly et Dieppe, ce ne sont pas moins de 127 ha de surface agricole qui pourraient être amenés à disparaître entre les projets d'EDF, les projets de RTE, les projets de zones d'activité, les projets routiers. Cette évaluation ne comprend pas les besoins encore actuellement à l'étude dans le cadre du projet EDF pour tout ce qui est parkings déportés, les logements et éventuellement les autres besoins.

Au regard de ces éléments, la profession agricole demande vraiment de poursuivre le travail qui est engagé avec les acteurs de territoire, que ce soit les opérateurs, les services de l'État et les collectivités pour vraiment envisager l'ensemble de ces projets sous l'angle de la sobriété foncière, de l'évitement et de la réduction.

Enfin, deux derniers points d'attention qui devront être pris en compte, c'est effectivement une problématique sur les circulations d'engins agricoles qui devront vraiment être prises en compte dans les différents projets d'aménagement et enfin un autre sujet, mais qui effectivement pourra être abordé sur la réunion du Tréport, c'est l'emploi dans l'agriculture. Il y a vraiment une très forte tension en ce moment sur l'emploi dans le domaine agricole et la crainte c'est qu'effectivement avec le projet d'EPR 2 on soit en concurrence avec les emplois proposés dans le cadre du projet d'EPR. Merci.

### **M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Merci à vous, merci, messieurs, pour vos interventions et pour le respect des temps de parole. On approche dangereusement de 22 h 00 et nous avons un petit peu glissé sur le programme. On a encore une présentation des modalités, un mot de conclusion de Michel BADRÉ, mais j'ai vu beaucoup de mains levées et je voulais vous proposer – attention, exercice frustrant – de prendre deux prises de parole de la salle. Je vous invite donc à lever la main. On aura un petit mot de Maël GOURMI juste après les deux prises de parole pour nous parler d'Internet.

### **M. Joël FENOGLIO, SFEN**

Bonjour, Joël FENOGLIO. Je suis le représentant SFEN pour la Haute-Normandie. C'est une association scientifique qui travaille dans le domaine de l'industrie nucléaire. En fait, je voulais faire part du fait que l'industrie nucléaire est un élément important, il ne faut pas opposer le nucléaire aux autres énergies. L'industrie nucléaire participe à un système électrique qui permet d'avoir une énergie bas carbone et pilotable. Je voulais également vous faire part d'une rencontre intéressante avec les jeunes de la Normandie. Je les ai rencontrés dans le cadre du débat public et nous avons échangé et j'ai pu noter de leur part une approche extrêmement objective, pragmatique et qui n'oppose pas les énergies les unes par rapport aux autres. Cette rencontre m'a conforté dans l'idée que finalement les débats, les positions politiques qu'on pourrait avoir sur les ENR ne doivent pas s'opposer au nucléaire. Merci.

### **M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. Monsieur a levé la main également.

### **M. Joël MICHEL, Citoyen**

Joël MICHEL, citoyen. Je voulais simplement vous poser la question, au vu de tous les risques qui ont été évoqués ce soir, qu'est-ce que vous avez comme assurance pour les couvrir ?

### **M. David PROTHAIS, animateur de la réunion (WDPE)**

C'est une question qu'on relatera tout à l'heure. Peut-être Maël pour une petite note d'ambiance YouTube éclair.

### **M. Maël GOURMI, Commission particulière du débat public**

Peut-être une note d'ambiance, certaines personnes se plaignent sur YouTube de ne pas avoir accès au pot qui nous attend, je vais donc faire particulièrement court pour permettre à celles et ceux qui sont en salle d'y aller. En commençant par les questions de rejets concernant l'impact sur le territoire. Ils demandent comment les exercices de crise vont être organisés et comment la population va être associée.

Nicolas demande notamment à Monsieur le Maire de Petit-Caux ce que contient le plan d'action territorial et qui y participe. « Natiou » demande quelle est la durée de validité d'une pastille d'iode. Il y a également tout un nombre de questions sur les métiers et les qualifications nécessaires pour la suite et la formation et je pense que c'est une très belle transition pour la réunion qui sera celle de la rentrée. Je vous remercie.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci. Nous devons mettre fin au débat, je vous propose donc de relayer les questions à la suite de la réunion et qu'il y ait des réponses qui soient apportées pour garder le timing. Je m'étais engagé pour 22 h 00, nous allons déborder de quelques minutes, mais c'est un dérapage contrôlé. Je vais proposer à Isabelle BARTHE de bien vouloir prendre la parole pour présenter les modalités.

### **Mme Isabelle BARTHE, Commission particulière du débat public**

Évidemment on sait qu'il y a beaucoup de frustration parce que vous ne pouvez pas tous intervenir, tous poser vos questions. Nous vous rappelons qu'il y a un système de questions/réponses et une plateforme pour poster vos avis, n'hésitez pas à vous en servir. Ça prend parfois du temps, mais nous sommes assez exigeants avec les réponses qui sont postées par EDF, nous les vérifions. C'est donc une bonne façon d'obtenir des réponses un peu plus approfondies peut-être que celles que vous avez obtenues ce soir.

Pour les personnes qui sont intéressées par le débat et qui ont envie de débattre entre elles, il y a un kit du débat qui est très intéressant, avec de petites pastilles vidéo de l'Esprit Sorcier. Nous vous invitons à vous en servir, elles sont sur le site Internet. Évidemment, renvoyez-nous les résultats de vos débats, ça nous intéresse beaucoup.

Toujours sur notre site Internet, vous pouvez, si vous avez un avis un peu plus étoffé, que vous soyez une personne morale, une association ou une collectivité territoriale, déposer des cahiers d'acteurs, c'est très important. Évidemment on sait que vous continuez à être très actifs sur les réseaux sociaux et on en tient compte également.

Les prochains temps forts, on en a parlé tout à l'heure, mais n'oubliez pas, vous avez la question de l'emploi et de l'économie qui sera traitée le 12 janvier au Tréport et en ligne, vous pouvez vous inscrire en flashant le QR code. La réunion suivante qui a été pas mal évoquée ce soir c'est la question des combustibles, de leurs différentes étapes de vie et des déchets radioactifs, on n'a donc pas oublié cela, c'est une réunion qui a été rajoutée à votre demande et qui aura lieu uniquement en ligne, mais vous êtes invités à y participer très nombreux.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

La parole va être donnée à Michel BADRÉ pour un mot de conclusion de la rencontre du jour, Michel BADRÉ, Président de la Commission particulière du débat public.

### **M. Michel BADRÉ, Président de la Commission particulière du débat public**

Un élément précis et un plus général. L'élément précis est sur ce qu'on a appelé tout à l'heure, en bon français, la vérification des faits, en franglais sous-titré, le fact-checking. Il y a eu plusieurs demandes sur YouTube concernant des interventions précises qui ont été faites cet après-midi, ça a été évoqué tout à l'heure. On va prendre le verbatim très précis des interventions en question et on va faire de la vérification des sources de ce qui est là-dedans. Nous le ferons, nous, nous le ferons avec EDF, nous le ferons avec des opposants, nous le ferons avec des tiers experts, notamment l'IRSN s'il y a lieu et nous publierons tout cela sur notre site, conformément à ce qu'on avait dit.

Je voudrais maintenant conclure d'une façon un peu plus générale par rapport à ce qui a été dit. J'ai été très frappé du fait que nous avons beaucoup parlé, en le disant ou non, de la solidarité. Ça m'a ramené à l'esprit une citation que j'aime beaucoup de Marcel MAUSS qui est, on peut le dire, le fondateur de la sociologie en France, il écrivait cela il y a presque un siècle « *dans notre monde dit civilisé, les individus doivent savoir s'opposer sans se massacrer* ». Ça, c'est peut-être la seule réflexion que j'ai par rapport au reproche qui nous a été fait de donner plus la parole aux uns et aux autres, je n'en sais rien. J'estime que notre rôle c'est de pouvoir s'opposer sans se massacrer, mais c'est la suite de la phrase qui est bien « *c'est l'un des secrets permanents de leur sagesse – la sagesse des individus – et de leur solidarité* ». On vous a dit, à la séance d'ouverture à Dieppe, que l'un des buts de ce débat public c'était d'alimenter le débat parlementaire qui aura lieu à l'été 2023. Ce débat parlementaire va être amené à dire si la représentation nationale souhaite qu'on engage ou qu'on n'engage pas un nouveau programme nucléaire, mais il va dire plein d'autres choses.

débat public organisé par

On a parlé tout à l'heure de la fiscalité, Monsieur le sous-préfet a rappelé que la fiscalité c'est dans la loi, c'est la loi qui doit le décider. Les questions de solidarité, on a parlé du « zéro artificialisation nette » et de la façon dont il se répartit. C'est aussi une question de solidarité. Il y a plein de mots qui ont été utilisés, le destin commun, la répartition des capacités médicales, ce sont aussi des questions de solidarité, je crois que dans la suite de notre débat, c'est ça que je garde en tête de ce soir, c'est cet accent mis sur la solidarité. Au cours de toutes les séances suivantes, on va continuer à s'abreuver de cela.

Je termine par ce qu'a dit Monsieur le Maire de Dieppe et en citant les travaux des étudiants qui sont ici, qu'il fallait avoir une approche calme, sereine et méthodique. Ce sont vos propres mots, mais j'ai trouvé cela très bien et je trouve que c'est l'exemple que nous ont donné les différents étudiants qui se sont exprimés, c'était tout à fait cela. Ça aussi, nous allons le retenir. Merci.

### **M. David PROTHAIS, Animateur de la réunion (WDPE)**

Merci, Monsieur BADRÉ. Merci à toutes et tous de votre participation. N'oubliez pas qu'il y a un petit questionnaire d'évaluation, il a été distribué, n'hésitez pas à le remplir. L'occasion de remercier la régie, toute l'équipe du débat qui a fait en sorte que cette réunion ait lieu dans de bonnes conditions. Il y a un petit pot convivial qui vous attend également, à tout de suite.